
SOMMAIRE

Introduction Générale.....	6
Chapitre 01 :Le domaine bancaire dans la théorie et son évolution en Algérie	
Section 01 : Cadre conceptuel sur la banque.....	9
Section 02 : Evolution du système bancaire algérien	14
Chapitre02 : Monographie sommaire sur la wilaya de Bejaia	
Section01 : Caractéristique de l'espace de la wilaya de Bejaia.....	27
Section 02 : Regard sur la théorie de la localisation spatiale.....	47
Chapitre03: Etude des déterminants de l'implantation bancaire dans la wilaya de Bejaia	
Section01 : La distribution spatiale bancaire et Méthodologie de travail.....	55
Section02 : présentation et analyses des résultats.....	59
Conclusion générale	68
Annexes	71
Index	76
Bibliographie.....	82
Table des matières	84

Introduction générale

Introduction générale

Sur un marché gouverné par la loi de l'offre et de la demande on trouve deux catégories d'agents. Les offreurs de capitaux désireux de fructifier leurs fonds et les demandeurs de capitaux désireux d'investir et de se lancer dans une activité économique. C'est là qu'intervient l'agent économique «Banque » agissant en tant qu'intermédiaire entre les deux.

Comme tout autre agent économique, l'objectif primaire d'une banque est la rentabilité et en terme de « vision d'entreprise » la finalité d'une banque est d'accroître son réseau dans le but de s'accaparer un maximum de part de marché.

Les banques composant le paysage bancaire de la wilaya de Bejaia ont connu une extension significative avec l'arrivée massive de nouvelles banques notamment grâce aux opportunités qu'offre la région en matière d'attractivité économique et de développement rapide des investissements. Face à cette évolution, les banques doivent s'adapter afin de continuer à fournir des services de qualité et atteindre leurs objectifs, en élargissant leurs réseaux d'agences en s'implantant dans de nouvelles zones.

Le lieu choisi pour l'implantation de ces nouvelles agences bancaires nous amène à poser la question suivante :

Quels sont les déterminants stratégiques dans le choix du lieu d'implantation des agences bancaires dans la wilaya de Bejaia ?

Dans l'optique de cerner le sujet, nous avons jugé opportun de placer deux hypothèses de travail susceptibles de constituer des pistes de recherche et pouvant nous aider à trouver des éléments de réponse à notre questionnement principal. Sur ce, nous avons adopté les hypothèses ci-après :

La première consiste à lier la localisation stratégique des banques à la densité démographique. Au fur et à mesure que la concentration de la population en termes de taille est importante, l'implantation d'une agence bancaire suivra de facto.

La deuxième hypothèse est inhérente à la vocation économique de l'espace concerné. La tendance de la spécialisation suivie par les banques recommande de rattacher un intérêt particulier à l'activité économique principale pratiquée par la population de la localité concerné. Cette vocation détermine fortement le type de banque à réceptionner pour une plus grande proximité et de facto des parts de marché à exploiter.

Ce travail est structuré autour de trois chapitres. Le premier est consacré à un rappel conceptuel sur la banque et le système bancaire algérien. Le second est une présentation sommaire de la monographie de la wilaya de Bejaia et un regard sur la théorie de la localisation dans l'économie spatiale. Enfin, le troisième est une tentative d'étude des déterminants de la localisation des banques dans la wilaya de Bejaia. Cette dernière se fera en deux étapes. La première est une observation de la localisation bancaire par commune avec le logiciel de cartographie « MAPINFO ». La seconde est une enquête de terrain auprès des banques de la wilaya de Bejaia.

Chapitre I

Le domaine bancaire dans la théorie et son évolution en Algérie

Introduction

La banque est un organe vital dans la vie économique car elle joue un rôle d'intermédiaire entre les détenteurs de capitaux et les demandeurs de crédits. De là on peut dire que la banque constitue un chaînon entre les épargnants qui cherchent à fructifier leurs disponibilités et les emprunteurs qui sont à la recherche de capitaux. De ce fait, elle assume un rôle très important dans le développement de l'économie nationale.

Un ensemble de banque de différente nature constitue les composantes d'un système bancaire.

Ce chapitre est consacré essentiellement au cadre conceptuel de la banque. Pour se faire nous l'avons repartie en deux section, la première est composé de différentes définition, ressources, typologie de la banque et sont rôle dans l'économie. Dans la seconde, on a définie le système bancaire Algérien, sont évolution à travers l'histoire et enfin une présentation des banques composant le réseau bancaire algérien.

Section01 : Cadre conceptuel sur la banque



1-1 Définition de la banque

Définir en quelques mots ce qu'est la banque d'une manière exacte et complète n'est pas chose aisé. En effet, les banques sont étalées dans le temps et dans l'espace et leur définition vari d'un pays à l'autre, suivant les fonctions qui leurs sont considérer. Quelle définition peut-on donner à la banque ? Nous allons essayer d'adopter et donner une définition qui s'adapte au contexte algérien. Notre travaille qui s'inscrit dans le contexte de l'Algérie nous oblige en partie à adopter une telle définition.

1-1-1 Définition économique

Selon l'angle de vue économique :

« Les banques sont des entreprises ou des établissements qui ont pour profession habituelle de recevoir sous forme de dépôt, des fonds du public qu'elles emploient pour leur propre compte en opérations de crédits ou en opérations financières.

La banque est l'intermédiaire entre offreurs et demandeurs de capitaux et ceci à partir de deux processus distincts :

- En imposons son bilan entre offreurs et demandeurs de capitaux, c'est l'intermédiation bancaire
- En mettant en relation directe offreurs et demandeurs de capitaux sur un marché (marché financier notamment), c'est le phénomène de désintermédiation »¹.

1-1-2 Définition juridique

Du point de vue juridique nous pouvons adopter la définition suivante :

« Les banques son des personne morales qui effectuent a titre de progression habituelle et principalement les opérations décrites aux articles 110 à 113 N°90-10 de la loi de avril 1990 relative à la monnaie et au crédit.

Les opérations de banque comprennent la réception de fonds de public, les opérations de crédit ainsi la mise a la disposition de clientèle des moyens de payement et la gestion de ceux –ci »².

1-2 Les ressources et emplois des banques

Les ressources de la banque trouvent leur origine dans les capitaux propres à la banque, ou encore dans les capitaux empruntés à la banque. Il y a lieu de distinguer entre les réserves proprement dit de la banque. Pour les capitaux empruntés, on distingue les capitaux déposés par les clients et les soldes créditeurs des comptes courants.

1-2-1 Les capitaux propres

Pour les capitaux propres, il s'agit du capital lui –même qui est constitué par les fonds qui ont été versés lors de la constitution ou dans le cadre de son augmentation durant l'exercice de sa fonction par :

- le banquier, s'il s'agit d'une entreprise individuelle ;
- les associés, s'il s'agit d'une entreprise en nom collectif ;
- les actionnaires, s'il s'agit d'une entreprise ou d'une société par action.

Capital propre de la banque ne représente qu'une faible partie de l'ensemble des capitaux qu'elle gère, notamment dans les ressources des grandes banques.

¹GARSNAULT (P) et PRIANI(S)« La banque fonctionnement et stratégie » ed : economica Paris 1997

² Ibid. P10

1-2-2 Les capitaux empruntés par la banque

Les capitaux empruntés représentent l'ensemble des dépôts des épargnants auprès de la banque dans l'intention de leur trouver une rétribution. Les dépôts de la clientèle auprès de la banque représentent la partie la plus importante de ses ressources, auxquelles sont ajoutés les soldes créditeurs des comptes courant qui représentent les sommes figurant dans les avoirs des comptes ouverts pour des besoins professionnels, notamment ceux ouverts aux entreprises et aux particuliers, ainsi que dans certains dépôts particuliers qui concernent les opérations professionnelles et qui sont constitués de provisions sur la clientèle en garantie de crédits par signature délivrés par la banque.

1-2-3 Les emplois de la banque

Ayant un caractère commercial, donc un but lucratif, le banquier doit fructifier les dépôts qui lui sont confiés par les différents clients qui attendent une obtention d'intérêt. Pour ce faire, le banquier doit mettre ces fonds à la disposition des clients ayant un besoin de financement et contrepartie, il prélèvera une part d'intérêts sur le crédit accordé. Dans cet ordre d'idée, le banquier doit agir en fonction de la productivité et de la liquidité.

Les opérations les plus rentables pour la banque sont celles dont les crédits sont accordés pour une longue durée. Or, celles-ci sont aussi celles qui présentent le maximum de risques. En plus, la banque doit également tenir compte du degré de l'exigibilité des fonds qui lui sont confiés par la clientèle dans le sens qu'elle ne peut les employer que durant la période pendant laquelle les clients ne peuvent pas les restituer. C'est-à-dire qu'elle doit assurer la gestion des fonds à travers la recherche de sa liquidité.

La liquidité de la banque signifie que celle-ci peut faire face aux demandes des clients ayant déposés et qu'ils peuvent se faire restituer leur épargne à tout moment.

1-3 La typologie des banques

Les banques peuvent être classées selon plusieurs critères. Dans notre cas, nous nous proposons une classification selon : le rôle joué par l'état, le degré de l'importance des établissements et la provenance de leur capitaux.

- **Selon le rôle joué par l'état**

Deux catégories de banque sont à différencier, les banques publics, qui détiennent leur capital et qui assurent leur gestion, pour les secondes, elles sont issues de l'initiative privée.

- **Selon le degré de l'importance des établissements**

Nous entendons par là, le degré d'extension de leurs réseaux. Sur la base de ce critère, on distingue deux catégories de banque, celles dites à succursales et d'autres dites locales ou régionales.

- **Selon l'origine de leurs capitaux**

Ce critère est le plus performant dans la classification des banques, il nous permet de souligner l'existence de plusieurs catégories de banque : les banques commerciales (les banques de dépôt ou de crédit), les banques d'épargne ou de prévoyance, les banques d'affaires, les banques mixtes et enfin les banques centrales (d'émission).

1-3-1 La banque commerciale (de dépôts)

La banque de dépôt (commerciale) se définit comme étant « l'établissement financier recevant des dépôts à vue ou à terme. Elle est spécialisée dans la distribution du crédit à court terme par l'escompte, avance en compte courant, découvert, avance sur garanties »¹

A travers cette définition, il est facile de détecter deux missions principales de la banque de dépôts à savoir l'octroi de crédit et la réception des dépôts des particuliers. A celle-ci s'ajoute une troisième fonction qui est la création de la monnaie scripturale.

1-3-2 La banque d'affaire

La banque d'affaire représente l'institution financière « dont l'activité est outre l'octroi de crédit, la prise et la gestion de participation dans des affaires existants ou en formation »²

Pour comprendre qu'est ce que une banque d'affaire il suffit de savoir ce qu'elle ne fait pas :

- Elle ne reçoit pas des dépôts des particuliers
- Elle ne traite qu'avec les entreprises ; elle reçoit les dépôts de celles-ci et les financent.

¹ SILEM(A) ET ALBERTINI (J-M) « lexique de l'économie », Ed Dolloz, paris2002 ; 70

² SILEM(A) et ALBERTINI (J-M) *op.cit.*

- contrairement aux banques commerciales les banques d'affaire ne possèdent pas de guichets.
- Elle n'effectue pas des prêts à court terme, ses prêts sont à long terme pour financer les projets d'investissements.

1-3-3 La banque centrale

La banque centrale comporte cette appellation car elle se situe au centre du système bancaire.¹
A travers les fonctions qu'elle accomplit elle représente le noyau du système bancaire.

La banque centrale se définit comme « l'institution financière qui au sein d'un système bancaire hiérarchisé assure la fonction du prêteur en dernier ressort, elle conduit la politique monétaire et exerce des fonctions de régulation de système financier »²

1-4 Rôles de la banque dans l'économie

« Les banques sont des entreprises de services, produisant et vendant des financiers variés, au premier rang desquels figurent d'autres. Leur succès dépend naturellement de leur capacité à identifier les attentes de leur clientèle et à y répondre de façon efficace à un prix compétitif »³.

1-4-1 Rôles économiques de la banque

Les banques sont des intermédiaires financiers :

L'activité principale des banques consiste à exercer, à leur propre risque, le rôle d'intermédiaire entre les agents économiques qui disposent d'un surplus financier et ceux qui souffrent d'un déficit.

Les premiers prêtent leur argent à la banque qui s'en sert pour financer les seconds. Les banques récoltent l'argent sous forme de dépôts de leurs clients: particuliers/ménages, entreprises.

Les banques transforment ces dépôts en crédits pour le financement des besoins des particuliers /ménages, des entreprises et des pouvoirs publics.

L'intervention des banques a pour effet d'optimiser l'utilisation des ressources en rapprochant l'offre et la demande et d'augmenter ainsi l'efficacité de l'économie.

¹PROVOST.J : « les mots de l'économie », Ed paris1986 P45

²ALAN.B et all : « dictionnaire d'économie », Ed Armand colin, paris, 2001, p28

³GARSNAULT (P). et S. Priani*Op.cit.*Page10

1-4-1-1Récolter des dépôts

Les clients qui souhaitent placer leur argent en toute sécurité et pouvoir en disposer au moment voulu peuvent le "déposer" à la banque. Ce faisant, ils prêtent en quelque sorte leur argent à la banque. En échange, ils reçoivent de la banque des "intérêts" ou des services divers. L'argent déposé par les clients n'est pas celui de la banque. Il existe différentes formes de dépôt. Exemples: les dépôts à vue, les dépôts d'épargne, les dépôts à terme, les bons de caisse. Chaque type de dépôt a des caractéristiques propres pour le retrait, les intérêts bonifiés, etc.

1-4-1-2Octroyer des crédits

La banque utilise l'argent déposé par ses clients en le prêtant à d'autres clients qui en ont besoin. Isolément, l'argent des milliers d'épargnants n'aurait pas d'utilité économique. Il ne pourrait rien leur rapporter. C'est en les rassemblant que la banque peut transformer cette argent en crédit qui servira au financement de l'économie.

Section 2 : Evolution du système bancaire Algérien

2-1Définition du système bancaire Algérien

L'Algérie comme tout autre pays dispose d'un système bancaire qui constitue la base de l'économie et qui est un facteur important pour le développement économique. Avant la récupération de la souveraineté, l'Algérie avait un système reposant sur un institut d'émission, un groupe de contrôle du crédit et un ensemble de banques étrangères qui ont des rôles diversifiés.

Après l'indépendance, l'Algérie a disposé d'un système bancaire propre à elle, ce dernier est le produit d'un processus qui c'est réaliser en plusieurs étapes, débuté par la récupération de la souveraineté nationale et la mise en place d'un système bancaire nationale, arrivant à la planification financière.

Les étapes de l'évolution du système bancaire ont été caractérisées par des modes d'organisation et de fonctionnement, suite à la mise en place programme de réformes financières en vue de restructurer les institutions bancaires et les entreprises publiques.

2-2 Brève rétrospective sur le système bancaire Algérien

2-2-1 La période coloniale

Durant cette période l'Algérie ne disposait d'aucune institution bancaire ou financière. C'est pour cela que le régime colonial en 1836 a créé la première banque Algérienne.

Mais c'est en 1849 que les pouvoirs publics Français ont décidé de mettre en place un comptoir national d'escompte d'Algérie. Ce dernier a été remplacé suite au vote de la loi du 4 Avril 1851 par la banque de l'Algérie, qui a une forme anonyme et disposait du monopole de l'émission des billets de banque pour une période de 20 ans, ainsi que la régulation de l'activité bancaire. Cette banque a commencé réellement ses opérations le 1^{er} Novembre 1851.

Le cours légal et forcé des billets de banque a été institué par la loi du 12 août 1870. La banque de l'Algérie a connu des difficultés du fait de sa double qualité. D'une part, elle constituait l'institut d'émission et d'autre part, elle était la seule banque disposant de moyens et prérogatives à financer le développement économique et particulièrement agricole.

Plus tard, il y a eu la création du conseil Algérien du crédit chargé par le biais de deux comités spécialisés d'organiser la profession bancaire et de déterminer la politique générale du crédit.

La banque de l'Algérie a été nationalisée avec prorogation du privilège d'émission. La banque de l'Algérie est dirigée par un conseil d'administration provisoire durant trois années, présidé par un gouverneur nommé par décret.

A la veille de l'Indépendance, le système bancaire était composé de :

- Crédit agricoles, composé de trois catégories d'établissements publics de droit français ;
- La Caisse Algérienne de Crédit Agricole Mutuel qui coordonne vingtaine de caisses régionales du crédit agricole mutuel, de laquelle dépendent une soixantaine de caisses locales ;
- La Caisse Centrale des Sociétés Agricoles de Prévoyance, qui coordonne la section crédits des SPA ;
- La Caisse des Prêts Agricoles, qui consolide les dettes à court termes des colons auprès du Crédit Agricole mutuel ;
- Le crédit Populaire, avec un certain nombre de caisses locales ;

- La Caisse d'Équipement et de Développement de l'Algérie, ancêtre de la Caisse Algérienne de Développement ;
- Deux banques d'affaires

2-2-2 La période de récupération de la souveraineté nationale et mise en place du système bancaire national (1962-1969)

Dès le lendemain de l'indépendance, l'Algérie récupère sa souveraineté monétaire et son « droit régalien d'émettre de la monnaie ». L'institut d'émission de l'Algérie indépendante est dénommé « banque centrale d'Algérie ».

Après l'indépendance, le système bancaire Algérien était aussi caractérisé par la présence des banques étrangères notamment françaises, cette situation a conduit les autorités monétaires à organiser un système propre à l'Algérie dont l'une des premières tentatives était la séparation du trésor public algérien du trésor public français, ce qui a permis au trésor Algérien de débiter son activité.

2-2-2-1 La création de la banque centrale

La création de la banque centrale d'Algérie fut la première étape de la prise en main du système bancaire par l'état. Cette institution fut créée en 1963, elle avait pour rôle principal l'émission, la gestion et la régulation de la monnaie nationale « Dinars Algériens ». Outre son rôle d'institut d'émission, la banque centrale exerce les fonctions classiques dévolues à toute banque centrale à savoir :

- La fonction de banque des banques ;
- La fonction de banque de réserve ;
- La fonction de contrôle de crédit ;
- La fonction de banque de l'état ;
- La fonction de banque des changes.

2-2-2-2 créations des banques de dépôts

La période de nationalisation du réseau bancaire étranger a donné naissance à trois banques commerciales dénommées «banques de dépôts», chacune d'entre elles s'est spécialisées dans le financement d'un secteur précis.

La Banque Nationale d'Algérie (BNA) a été créée en 1966. Elle exerce toutes les activités d'une banque. Elle a repris les activités des établissements bancaires étrangers suivants :

- Le crédit foncier d'Algérie et de Tunisie ;
- La banque de Paris et des Pays-Bas ;
- La banque nationale pour le commerce et l'industrie en Algérie ;
- Le crédit industriel et commercial ;
- Le comptoir d'escompte de Mascara.

La BNA en tant que première banque commerciale créée en Algérie en qualité de banque de dépôts, elle s'est spécialisée dans le secteur agricole, public et le secteur socialiste. Elle est chargée également d'accorder des crédits à l'activité commerciale et industrielle.

Le Crédit Populaire Algérien (CPA) est créé en 1966. Dans un premier temps elle reprend les activités de cinq banques :

- la Banque Populaire Commerciale et Industrielle d'Alger (BPCI Alger)
- la Banque Populaire Commerciale et Industrielle d'Oran (BPCI Oran)
- la Banque Populaire Commerciale et Industrielle de Constantine (BPCI Constantine)
- la Banque Populaire Commerciale et Industrielle d'Annaba (BPCI Annaba)
- la Banque Populaire du Crédit d'Algérie(BPCA)

Dans un second temps pour se substituer aux banques étrangères suivantes :

- La banque Algérie MISR ;
- La société marseillaise de crédit ;
- La compagnie française de crédit et de banque ;
- La banque populaire Arabe.

Le CPA est créé sous la forme d'une banque de dépôts dont les fonctions principales sont :

- De financer les activités d'artisanat, d'hôtellerie, du tourisme, de la pêche ainsi que les coopératives (non agricoles) de production, de distribution et de commercialisation ;
- D'intermédiaire pour les administrations publiques ;

Comme toute autre banque de dépôts, il accepte des dépôts de la clientèle et accorde des crédits à court et moyen terme.

La Banque Extérieure d'Algérie (BEA) fût créée 1967. Elle a repris les activités des établissements suivants :

- Le crédit lyonnais ;
- La société générale ;
- La Barclays Bank Limited du crédit du nord.

La BEA est créée sous forme d'une banque de dépôts dont la fonction principale est de faciliter et de développer les rapports économique de l'Algérie avec les autres pays dans le cadre de la planification de l'économie

2-2-3 La période de planification financière (1971-1986)

La croissance de tout pays est fortement liée à son effort d'investissement. Autrement dit, la condition principale de tout développement économique d'un pays, dépend de la capacité de l'accumulation nationale.

Pour comprendre la nouvelle organisation du système bancaire Algérien à travers cette nouvelle réforme, procède à la présentation des nouvelles attributions de la réforme de 1971 au système bancaire.

Les nouvelles attributions de la reforme de 1971

Trois aspects ont caractérisé le système bancaire et financier Algérien à partir de la reforme de 1971

- La spécialisation des banques commerciales ;
- La centralisation ;
- La prédominance du rôle du trésor.

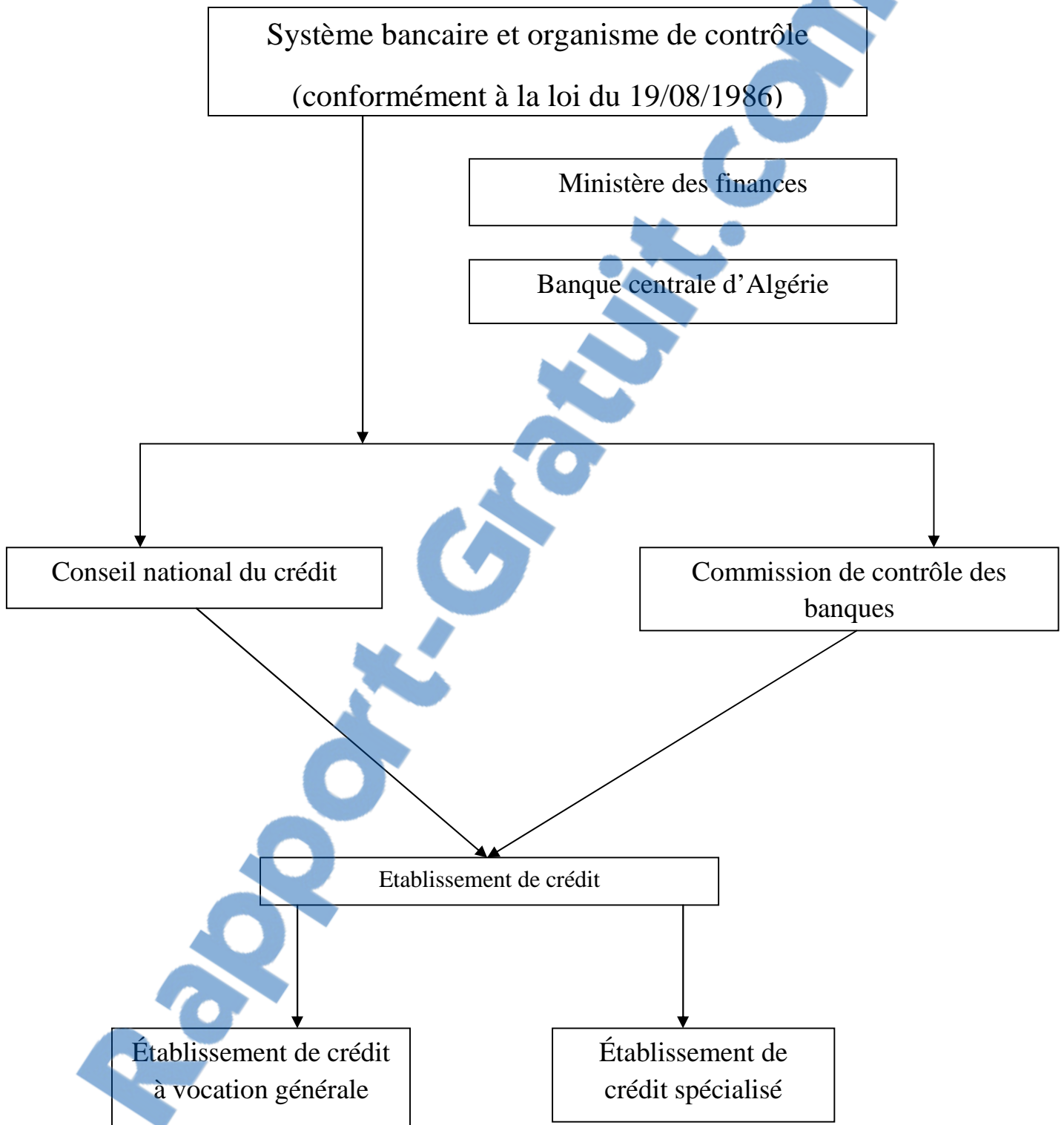
Une nouvelle politique du financement de l'économie nationale est mise en œuvre depuis 1971. Dans le but de prendre en main le secteur productif national et de centraliser son système de financement.

La loi n° 86-12 du 19 août 1986 relative au régime des banques et du crédit

La loi de 1986 relative au régime des banques et du crédit est le premier texte qui a pour objet d'encadrer l'activité bancaire et financière. Cette première réglementation n'apporte que peu d'innovation. La loi reconduit le principe selon lequel le système bancaire constitue un instrument de mise en œuvre de la politique arrêtée par le gouvernement en matière de financement de l'économie nationale. Dans cette perspective, il a pour mission de veiller à l'adéquation de l'affectation des ressources financières et monétaires dans le cadre de la réalisation du plan national de crédit avec les objectifs des plans nationaux de développement (article 10 de la loi susmentionnée).

La Banque centrale d'Algérie et les établissements de crédit sont des entreprises publiques. En termes d'innovation, la réglementation définit l'établissement de crédit : aux termes de la loi, par établissements de crédit, il faut entendre les établissements de crédit à vocation générale et les établissements de crédit spécialisés.

Schéma n°1 : la restructuration du système bancaire selon la loi du 19/08/1986



Source : BENHALIMA(A), Système Bancaire Algérie, 2eme édition, 2001, p71.

2-2-4 La loi sur la monnaie et le crédit (LMC) et la réforme de 1990

2-2-4-1 la loi sur la monnaie et le crédit

Cette loi constitue une loi majeure dans l'histoire de l'économie Algérienne, en raison des aménagements qu'elle a apportée. C'est un dispositif législatif d'aide aux réformes économique engagées depuis 1988, visant l'organisation et le bon fonctionnement du système bancaire.

2-2-4-1-1 Les objectifs de la LMC

Les objectifs visés par la LMC sont constitués essentiellement par les objectifs monétaires et financiers et les objectifs économiques.

a) Les objectifs monétaires et financiers

Les objectifs financiers visent à :

- Renforcer d'avantage le rôle de la banque centrale dans la gestion de la politique monétaire et du change, en lui confiant le privilège d'émission de la monnaie fiduciaire, le pouvoir de contrôle des autres banques en ce qui concerne la création de la monnaie scripturale, ainsi que l'intervention sur le marché monétaire d'une manière active « banque des banques ».
- Atteindre une bonne bancarisation de l'économie
- L'ouverture du système bancaire aux investisseurs étrangers et leurs encouragements.
- Présenter les différentes missions attribuées aux banques et aux établissements de crédit

b) Les objectifs économiques

La loi relative à la monnaie et au crédit vise à atteindre les objectifs économiques suivants :

- Mettre fin à toute ingérence administrative dans le secteur financier et bancaire. De ce fait, les établissements bancaires et financiers sont appelés à être prudents dans leurs gestion.
- A travers l'ouverture et l'encouragement des investisseurs étrangers. La LMC contribue à la réduction du chômage.

- L'encouragement des relations d'affaires entre les opérateurs nationaux et étrangers, avec la mise en place des garanties en matière de rapatriement des capitaux et de transfert des revenus, bonification sur intérêts et autres.
- Faciliter le transfert des capitaux des résidents algériens à l'étranger afin d'assurer le financement des activités à l'étranger.
- L'autorisation d'implantation des établissements bancaires nationaux et étrangers, appelé « le principe de la démonopolisation ».

2-2-4-1-2 La réforme de 1990

Cette phase de développement du système bancaire algérien s'inscrit dans le cadre du choix stratégique fait par les pouvoirs publics d'instaurer une économie de marché. Il s'agit d'un choix doctrinal, opposé à celui des années 70. Ce choix, devenu évident dès le début des années 90, semble même privilégier la réforme du SBM en tant que locomotive de la transition de toute l'économie nationale vers une économie de marché. En matière bancaire et monétaire, ce choix a été formalisé dans la LMC. Cette dernière a ainsi constitué un tournant décisif dans le processus des réformes économiques, engagées vers la fin des années 80. Telle que conçue, la LMC constitue une sorte de "*loi-programme*" dans la mesure où elle codifie autant des pratiques et usages établis qu'elle introduit de nouvelles règles en matière bancaire et monétaire en compatibilité avec les mécanismes de marché. De ce fait, sa mise en œuvre ne saurait s'effectuer de manière instantanée. Une période de préparation est nécessaire notamment, pour élaborer les textes d'application, organiser les différentes structures, mettre à niveau les banques publiques pour répondre aux exigences des normes et règles "universelles" en matière bancaire, ouvrir le secteur bancaire au capital privé, moderniser le système de paiement. Cette loi contient donc le projet du nouveau cadre institutionnel d'un système d'une économie de marché.

2-3 L'expansion du réseau bancaire Algérien

La liste des banques et des établissements financiers agréés établie par la Banque d'Algérie est annuellement publiée au *Journal officiel*. A fin 2011, 27 banques et établissements financiers sont en activité : 20 banques, dont 6 publiques et 14 privées, et 7 établissements financiers.

2-3-1 Les banques

L'évolution du réseau bancaire s'est fait en fonction des changements subis par l'économie algérienne. A ce titre, le tableau suivant résume l'expansion du réseau bancaire Algérien :

Tableau01 : L'expansion du réseau bancaire Algérien

Nom de la banque	Date d'ouverture	Nombre d'agence
La Banque Nationale d'Algérie (BNA)	1966	197
La Banque Extérieure d'Algérie (BEA)	1967	91
Le Crédit Populaire d'Algérie (CPA)	1966	139
La Banque de l'Agriculture et du Développement Rural (BADR)	1982	290
La Banque de Développement Local (BDL)	1982	148
La Caisse Nationale d'Epargne et de Prévoyance (CNEP-Banque)	1964	223
Al Baraka Bank Algérie	1991	25
Citibank Algérie	1992	4
Arab Banking Corporation-Algeria (ABC-Algeria)	1995	18
Natixis Algérie	2000	12
Société Générale Algérie	2000	70
Arab Bank Plc-Algeria « succursale de banque » (Arab Bank PLC)	2001	4
BNP Paribas Al Djazaïr	2002	70
Gulf Bank Algeria	2004	24
Trust Bank Algeria	2002	16
The Housing Bank for Trade and Finance-Algeria	2003	5
Fransabank El-Djazaïr SPA	2006	2
Calyon Algérie	2007	1
HSBC Algérie (Succursale)	2008	2
Al Salam Bank-Algeria	2008	2

Source: rapport KPMG sur les banques et les institutions financières

2-3-2 Les établissements financiers

Au nombre de sept (07), ces derniers activent plus particulièrement dans le crédit-bail et, jusqu'à la loi de finances complémentaire pour 2009, dans le crédit à la consommation.

Tableau02 : les établissements financiers

Nom de l'établissement	Date d'ouverture	Nombre d'agence
La Société de Refinancement Hypothécaire (SRH)	1997	-
La Société Financière d'Investissement, de Participation et de Placement (Sofinance SPA)	2001	-
Arab Leasing Corporation (ALC)	2001	3
Maghreb Leasing Algérie (MLA Leasing)	2006	5
Cetelem Algérie	2006	-
La Caisse Nationale de Mutualité Agricole « Etablissement financier » (CNMA)	1995	-
La Société Nationale de Leasing SPA (SNL)	2011	-

Source : rapport KPMG sur les banques et les institutions financières

2-2-4 Le taux de bancarisation

Le taux de bancarisation est un indicateur qui permet de mesurer le niveau de pénétration des services bancaires dans la population d'un pays. Il est le pourcentage de la population qui utilise les services de banque dans un pays. Arithmétiquement, l'on obtient le taux de bancarisation en divisant le nombre de personnes ayant un compte en banque par celui de la population du pays en question multiplié par cent. Ce taux il faut le préciser, représente le nombre de personnes sur 100 possédant un compte bancaire ou utilisant des services d'une banque.

On peut par ailleurs estimer le niveau de pénétration des services bancaires en se basant sur la densité du réseau d'agences bancaires. Cela part du principe que pour que les services bancaires se développent, il faut des guichets où les utilisateurs sont accueillis et servis. Les banques ne créent des guichets que lorsque le besoin se justifie, on convient que plus il y a de guichets bancaires dans un pays ou une zone, plus les populations consomment des services bancaires donc plus la bancarisation est élevée. D'où l'utilisation de la densité du réseau bancaire pour mesurer la bancarisation.

CONCLUSION

La confiance que la banque gagnera de sa clientèle dépendante de la qualité des services qu'elle proposera et à l'accueil qu'elle leur réservera, aux rémunérations des dépôts, mais aussi aux rendements que ces derniers procureront aux épargnants.

Cette confiance de la clientèle vis-à-vis du système bancaire, permettra aux banques d'assurer les liaisons des secteurs ayant des déficits d'épargne et les secteurs en excédent.

Chapitre II

Monographie sommaire sur la wilaya de Bejaia

Introduction

L'une des caractéristiques des économies contemporaines est la concentration géographique de la richesse, de la production et des emplois dans les villes. Aujourd'hui le fait communément admis par les économistes et que cette concentration économique au niveau géographique n'est pas sans importance pour les performances économiques.

Pour mieux comprendre cette importance nous présenterons dans ce chapitre l'espace de la wilaya de Bejaia, d'une part et d'autre part un regard sur la théorie de localisation spatiale

Section1 : caractéristiques de l'espace de la wilaya de Bejaia

1-1 caractéristiques géographiques

La wilaya de Bejaïa s'étale sur une superficie de 3268 km², pour une population de 915000 habitants (RGPH 2008). Bejaia est caractérisée par la prédominance de zones montagneuses qui occupent les trois quarts de la superficie totale et qui présentent des pentes partout supérieures à 25%. Bejaia se présente comme une masse montagneuse compacte, traversée par le couloir de la vallée de la Soummam. Limitée à l'Est par les monts des Babors auxquels viennent se souder les Bibans au Sud, la Mer Méditerranée au Nord et les Crêtes du Djurdjura à l'Ouest complète les limites géographiques de la Wilaya.

- La vallée de la Soummam est une étroite bande sinueuse de 80 km de longueur, sur une largeur maximale de 4 km à El Kseur, enserré entre Akfadou-Gouraya au Nord et la chaîne des Bibans au sud. Les communes d'EL Kseur, Ouzellaguen, Timzrit, Tazmalt et d'Amizour possèdent relativement de vastes espaces propres à des cultures riches, telles que le maraîchage et l'arboriculture fruitière.
- La zone des plaines côtière Est qui s'étend de Bejaia à Souk El tenine sur une trentaine de kilomètres environ. Cette bande côtière, étroite (200 à 2 000 mètres de largeur)

1-1-2 CLIMATOLOGIE

Le climat de Bejaia a les caractéristiques générales du climat méditerranéen, avec des hivers doux et pluvieux et des étés chauds et secs. Les précipitations sont irrégulières mais l'observation sur une longue période indique un niveau moyen de pluviométrie qui se situe dans la fourchette de 600-800 mm/an, ce qui fait de Bejaia une des régions les mieux arrosées du pays.

Tableau03 : PLUVIOMETRIE

MOIS	2009		2010	
	Pluviométrie (mm)	Nombre de jour de pluie	Pluviométrie (mm)	Nombre de jour de pluie
JANVIER	237,2	19	52,7	13
FEVRIER	65,9	16	55	13
MARS	62,6	09	106,9	11
AVRIL	86,3	15	44	11
MAI	54,4	06	57	10
JUIN	00,5	01	38	4
JUILLET	03,8	02	1	2
AOUT	15,1	06	6	3
SEPTEMBRE	189,8	11	39	4
OCTOBRE	40	08	135	12
NOVEMBRE	128,5	08	162	15
DECEMBRE	132,9	10	70	10
TOTAL	1017,0	111	766,6	108

Source : DPSB/MONOGRAPHIE DE LA WILAYA DE BEJAIA 2010.EDITION 2011

D'après ce tableau on constate une diminution importante de la quantité de la pluie on comparant l'année 2009 à 2010 de 1017,0 (mm) à 766, 6 (mm) successive ce qui implique que le nombre de jour de pluie de l'année 2009 est supérieure à l'année de 2010

1-2 POPULATION ET EMPLOI

1-2-1POPULATION

Selon le dernier recensement de la wilaya de Bejaia la fin de l'année 2010 la population totale de la wilaya de Bejaia a atteint 930 000 individus d'ou la densité de 289 habitants/Km² avec des pointes dans les communes de sidi Aich, Bejaia et Akbou avec 1823 habitants/Km², 1 509 et 1 041 respectivement; et des creux de 60 habitants/Km² à Toudja, 50 à Ighil Ali et 24 habitants/Km² dans la commune de Béni K'sila.

Tableau04 : Répartition de la population par communes et sexe

COMMUNES	MASCULIN	FEMININ	TOTAL
BEJAIA	92162	89255	181387
OUED-GHIR	10192	9524	19715
TOTAL DAIRA	102354	98748	201102
AMIZOUR	19665	18610	38279
FERAOUN	7993	7785	15778
SEMAOUN	7074	6802	13875
B. DJLIL	4025	3919	7944
TOTAL DAIRA	38760	37116	75877
TIMEZRIT	13758	12588	26346
TOTAL DAIRA	13758	12588	26346
S. EL-TENIN	7403	6911	14313
MELBOU	8548	5766	11614
TAMRIDJT	4319	4255	8574
TOTAL DAIRA	17569	16932	34501
TICHY	8671	8190	16862
TALA -HAMZA	6179	5719	11898
BOUKHLIFA	4653	4281	8934
TOTAL DAIRA	19503	18191	37694
IGHIL-ALI	4899	4810	8934
AIT-R'ZINE	7526	7315	14841
TOTAL DAIRA	12425	12125	24550
DARGUINA	7526	7315	14847
AIT-SMAIL	6138	5870	12008
TOTAL DAIRA	21887	20987	42874
AOKAS	8252	8043	16295
T.NBERBER	6544	6321	12865
TOTAL DAIRA	14796	14364	29160
ADAKAR	6678	6640	13318
T.IGHILT	3394	3387	6781
BENI-K'SILA	2277	2192	4469
TOTAL DAIRA	12349	12219	24568
AKBOU	27446	26853	54299
CHELLATA	5050	4907	9957
TAMOKRA	2123	1969	4092
IGHRAM	6300	6324	12624
TOTAL DAIRA	40919	40053	80972
SEDOUK	10645	10318	20964
M' CISNA	4085	4007	8092
AMALOU	4478	8287	8765
BOUHAMZA	4838	4459	9297
TOTAL DAIRA	24046	23072	47118

Suit tableau04...

COMMUN	MASCULIN	FEMININ	TOTAL
TAZMALT	14841	14600	29441
B.MELIKECHE	4354	4305	8659
BOUDJLIL	5933	5773	11706
TOTAL DAIRA	25129	24678	49806
CHEMINI	7929	7637	15566
SOUK-OUFELA	4746	4355	9101
TIBAN	2610	2546	5156
AKFADOU	3858	3641	7499
TOTAL DAIRA	19143	18179	37322
BARBACHA	3726	8497	17223
KENDIRA	2749	2718	5467
TOTAL DAIRA	11475	2718	22690
I-OUZELAGAN	11801	11352	23152
TOTAL DAIRA	11801	11352	23152
SIDI AICH	7232	6806	14038
TINEBDAR	3115	2810	5925
TIFRA	2914	2606	5520
SIDI-AYAD	4416	4143	8560
LEFLAY	3341	3214	6594
TOTAL DAIRA	21018	19579	40598
EL-KSEUR	15705	14708	30414
F .IL-MATEN	6225	5825	12050
TOUDJA	5142	4872	10014
TOTAL DAIRA	27072	25405	52477
KHERATA	18305	17441	35746
D .EL-KAID	15244	14536	29780
B-MAOUCHE	6946	6722	13668
TOTAL DAIRA	6946	6722	13668
TOTAL DE LA WILAYA	474495	455505	930000

Source : DPSB/MONOGRAPHE DE LA WILAYA DE BEJAIA 2010.EDITION 2011

On remarque que les femmes occupent un pourcentage important par rapport au nombre de la population masculin soit la population âgée de 16-59 ans est de 66,6% dans cette tranche d'âge, les femmes occupent 48,5% dans cette tranches d'âge soit 32,3% de la population totale. En termes de concentration de la population par communes, la commune de Bejaia est habitée par 181387 habitants soit 19.5% de la population total, ce qui fait de la commune de Bejaia la plus peuplé de la wilaya suivi respectivement par les communes d'akbou, Amizour, Kherrata, El-kseur et Tazmalt. Ceci nous montre que la population est surtout concentrée dans les villes

Tableau05 : Répartition de la population par dispersion

Communes	Agglomération Chef-lieu	Agglomérations Secondaire	Zones éparses	TOTAL
BEJAIA	179504	473	1409	181386
OUED-GHIR	7365	6983	5363	19711
TOTAL DAIRA	186869	7456	6772	201097
AMIZOUR	20702	10389	7189	38280
FERAOUN	12396	3134	247	15777
SEMAOUN	7833	4558	1484	13875
B.DJLIL	2681	4971	292	7944
TOTAL DAIRA	43613	23052	9212	75877
TIMEZRIT	17538	8321	488	26347
TOTAL DAIRA	17538	8321	488	26347
S.EL-TENINE	6329	4261	3723	14313
MELBOU	2616	3431	5564	11611
TAMRIDJET	0	1454	7124	8578
TOTAL DAIRA	8945	9146	16411	34502
TICHY	9368	5096	2400	16864
TALA-HAMZA	9498	1711	689	11898
BOUKHLIFA	896	3668	4372	8935
TOTAL DAIRA	19762	10474	7461	37697
IGHIL ALI	5911	2958	835	9705
AIT-R'ZINE	8085	5811	946	14841
TOTAL DAIRA	13996	8769	1781	24546
DARGHINA	3260	5715	5438	14414
TASKRIOUT	1856	13382	1212	16451
AIT-SMAIL	3486	6274	2249	12009
TOTAL DAIRA	8603	25371	8900	42874
AOKAS	7406	6470	2420	16295
T-N'BERBER	3124	5645	4095	12864
TOTAL DAIRA	10530	12115	6515	29159
ADEKAR	1861	10097	1363	13322
T.IGHIL	1912	21110	760	6782
BNI-K'SILA	1046	2063	1358	4467
TOTAL DAIRA	4820	16270	3418	24571
AKBOU	39020	15118	161	54299
CHELLATA	3512	5423	1021	9959
TAMOKRAT	2214	1680	196	4090
IGHRAM	8905	3592	131	12628
TOTAL DAIRA	53650	25814	1509	80973
SEDDOUK	14172	4900	1892	20964
M'CINA	1831	5635	619	8085
AMALOU	3225	45663	976	8764
BOUHAMZA	4800	3959	543	9302
TOTAL DAIRA	24628	19057	4030	

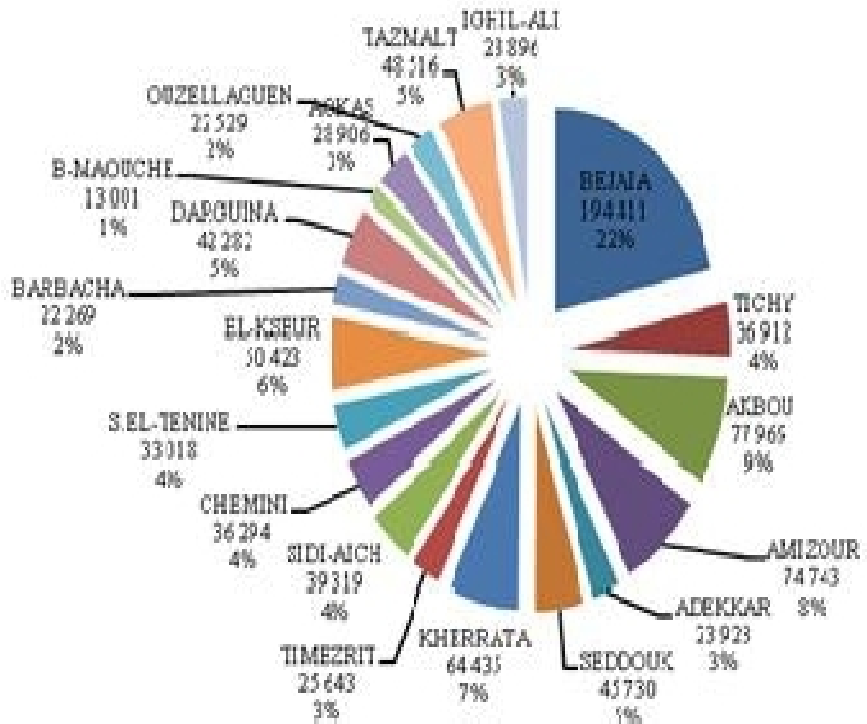
Suite tableau05...

COMMUNES	AGGLOMERATION CHEF-LIEU	AGGLOMERATIONS SECANDAIRES	ZONES EPARSEES	TOTAL
TAZMALT	25029	1756	2656	29441
B.MLIKECHE	8221	0	438	8658
BOUDJLIL	3456	6596	1655	11707
TOTAL DAIRA	36706	8351	4749	49806
CHEMINI	9544	6022	0	15566
SOUK-OFELA	5413	3668	20	9101
TIBAN	5142	0	15	5157
AKFADOU	6480	926	91	7496
TOTAL DAIRA	26578	10615	126	37320
BARBACHA	3260	12301	1665	17226
KENDIRA	1107	3476	880	5464
TOTAL DAIRA	20798	1716	644	22690
OUZELAGHEN	20798	1716	644	23157
TOTAL DAIRA	20798	1716	644	23157
SIDI-AICHE	13266	921	0	14036
TINEBDAR	5765	0	161	5926
TIFRA	523	0	458	6555
SIDI-AYAD	2616	2183	719	5519
LEFLAYE	6098	0	458	6555
TOTAL DAIRA	28118	10047	2435	40600
ELKSEUR	24028	0	6384	30412
F.EL-MATHEN	4080	6032	1937	12049
TOUDJA	2978	4573	2460	10012
TOTAL DAIRA	24108	10605	10781	52473
KHERATA	24108	3914	7728	35750
D.EL-KAID	1419	11008	17352	29778
TOTAL DAIRA	25527	14922	2490	65528
B.MAUCHE	4327	14922	2490	13669
TOTAL DAIRA	4327	14922	2490	13669
TOTAL WILAYA	569860	244730	115410	930000

Source: DPSB/MONOGRAPHE DE LA WILAYA DE BEJAIA 2010.EDITION 2011

Ce tableau montre, que la distribution de la population fait ressortir que 61 % des habitants vit dans les chefs-lieux, 26 % dans les agglomérations secondaires et le reste dans des hameaux et les zones éparées. Cette forte concentration de la population dans les chefs lieu est notamment du à la disponibilité des divers services comme le commerce, la présence des institutions étatique,

Graphique01 : Répartition de la population par dispersion



Source : Données du RGPH(2008)

D’après le graphique, on remarque qu’il ya une forte concentration de la population dans la daïra de Bejaia, le chef-lieu de wilaya accapare 22 % de la population totale, avec seulement 5 % de la superficie du territoire, pendant que des daïras comme Adekar et Ighil Ali contiennent 3 % de la population total pour chacune et respectivement 8 % et 11 % de la superficie totale. Au-delà de ces deux situations opposées, on trouve des situations intermédiaires à l’image d’Akbou (9 % de la population), Amizour (8 % de la population), Sidi Aich (4 % de la population), contre respectivement 7 %, 7 % et 3 % de la superficie de la wilaya.

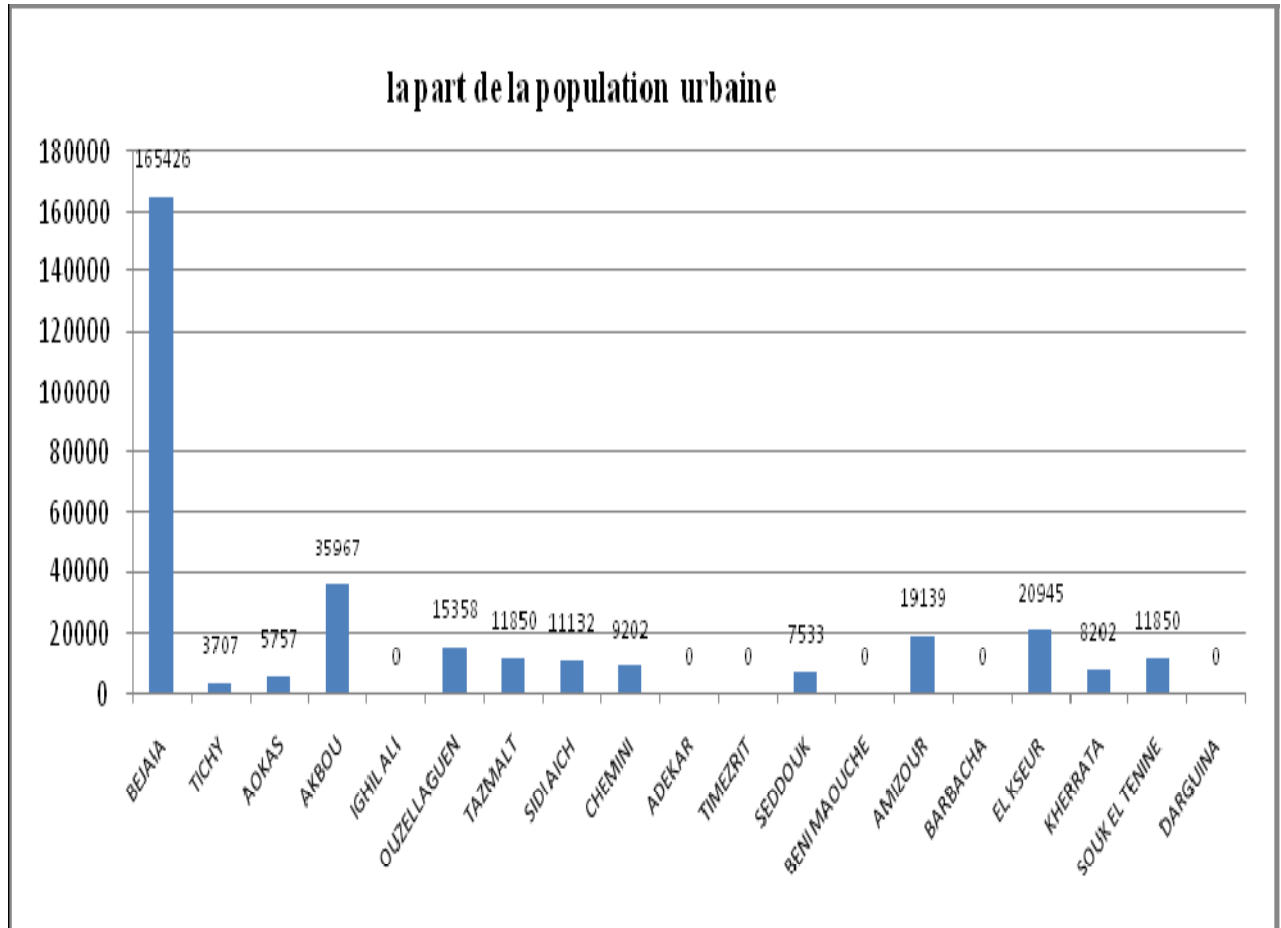
Le déploiement spatial et la structure de la population dans la wilaya

Le déploiement spatial de la population est caractérisé par le faible niveau d’urbanisation, qui, est de 34,34 %¹, soit une population urbaine de 314 227 habitants contre une population rurale

¹En Algérie, les habitants du milieu aggloméré représentaient 56,1% du total de la population résidente en 1966. En 2008, la population agglomérée constitue 85,7% du total des résidents, soit un accroissement de 29,6 points en 42 ans (ONS : « Recensement Général de la Population et de l’Habitat. », avril 2008).

de 600 773. Bejaia constitue le principal pôle urbain de la wilaya, elle concentre à elle seule 55 % du totale de la population urbaine (graphique 3).

Graphique2: la part de la population urbaine de la Wilaya de Bejaia



Source : Données du RGPH(2008)

On note à partir du graphique n°03 que la plupart de la population vit dans la ville plus de 3 habitants sur 5 localisent dans les chefs-lieux, plus d'un quart vit dans les agglomérations secondaires et le reste dans les zones éparses. Notons que tous les chefs-lieux ne sont pas des agglomérations urbaines. Selon l'ONS : l'agglomération où se trouve le siège de l'APC est appelée Agglomération Chef-lieu (ACL) ; les autres agglomérations de la même commune sont appelées Agglomération Secondaire (AS). Une fois toutes les agglomérations délimitées, le reste de la commune constitue le territoire épars ou Zone épars (ZE) qui est composée de petits groupements d'habitations (moins de 100 constructions) appelées hameaux ou lieu-dit. L'agglomération, telle qu'elle est définie, ne doit pas être confondue, avec une zone urbaine qui intègre d'autres critères,

Tableau06 : Densité de la population par communes

COMMUNE	Population Au 31/12/2010	Superficies des communes (km ²)	Densité Habitants / km ²
BEJAIA	181386	120,22	1509
OUED-GHIR	19711	46,32	426
TOTAL DAIRA	201097	166,54	1207
AMIZOUR	38280	109,36	350
FERAOUN	15777	41,91	376
SEMAOUN	13875	33,98	408
B. DJELLIL	7944	27,93	284
TOTAL DAIRA	75877	213,18	356
TIMEZRIT	26347	38,09	692
TOTAL DAIRA	26347	38,09	692
S. EL-TENINE	14313	26,28	545
MELBOU	11611	47,47	245
TAMRIDJET	8578	53,27	161
TOTAL DAIRA	34502	127,02	272
TICHY	16864	56,66	298
TALA-HAMZA	11898	38,83	306
BOUKHLIFA	8935	116,38	77
TOTAL DAIRA	37697	211,87	178
IGHIL-ALI	705	195,37	50
AIT-R'ZINE	14841	74,56	199
TOTAL DAIRA	24546	269,93	91
DARGUINA	14414	82,53	175
TASKRIOUT	16451	31,06	530
AIT-SMAIL	12009	27,08	443
TOTAL DAIRA	42874	140,67	305
AOKAS	16295	27,87	585
T. N'BERBER	12864	52,76	244
TOTAL DAIRA	29159	80,63	362
ADEKAR	13322	107,6	124
T. IGHIL	6782	71,34	95
BENI-K'SILA	4467	164,16	24
TOTAL DAIRA	68	363,1	68
AKBOU	54299	52,18	1041
CHELLATA	239	41,6	9956
TAMOKRA	4090	68,4	60
IGHRAM	628	50,11	252
TOTAL DAIRA	80973	212,29	381

Suite Tableau06 ...

COMMUNE	Population au 31/12/2010	Superficies des communes (km ²)	Densité Habitants / km ²
SEDDOUK	20965	54,42	385
M' CISNA	207	39,12	8085
AMALOU	8764	57,14	153
BOUHAMZA	9302	77,86	119
TOTAL DAIR	47115	228,54	206
TAZMALT	29441	34	866
B. MELIKECHE	8658	42,6	202
BOUDJELLIL	11707	99,85	117
TOTAL DAIRA	49806	176,65	282
CHEMINI	15399	39,04	399
SOUK-OUFELA	9101	13,82	659
TIBANE	5157	5,4	955
AKFADOU	7496	42,01	178
TOTAL DAIR	37320	100,27	372
BARBACHA	17226	83,77	206
KENDIRA	5464	45,56	120
TOTAL DAIRA	690	129,33	175
I. OUZELLAGEN	23157	61,4	377
TOTAL DAIRA	23157	61,4	377
SIDI-AICH	14036	7,7	1823
TINEBDHAR	5926	16,61	357
TIFRA	8563	38,84	220
SIDI-AYAD	5519	9,06	609
LEFLAYE	6555	9,48	691
TOTAL DAIRA	40600	81,69	497
EL-KSEUR	30412	94,06	323
F. EL-MATHEN	12049	45,21	267
TOUDJA	10012	167,13	60
TOTAL DAIRA	52473	306,4	171
KHERRATA	35750	97,69	366
D. EL-KAID	29778	123,34	241
TOTAL DAIRA	65528	221,03	296
B- MAOUCHE	13669	94,86	144
TOTAL DAIRA	13669	94,86	144
TOTAL WILAYA	930000	3223,48	289

Source: DPSB/MONOGRAPHE DE LA WILAYA DE BEJAIA 2010.EDITION 2011

Ce tableau montre que la plus part de la population presque 75 % de la population se localise le long de la vallée de la Soummam et ses environs. En deuxième position vient la zone de la plaine côtière, tandis que le coté Ouest de la région enregistre le plus bas niveau de densité, à l'image de Toudja et de Béni K'sila à cause notamment de la nature montagneuse de ces sous-territoires.

On remarque à partir du tableau ci-dessus, que la densité moyenne est de 289 hab. /km² dans la commune de Bejaia, 1823 hab. /km² à Sidi Aiche et 1041 hab. /km² à Akbou et creux de 60 hab. /km² à Toudja, 50 hab. /km² à Ighiz Ali et 24 hab. /km² dans la commune de Béni K'sila. Le taux d'urbanisation dans la wilaya de Bejaia est parmi les plus bas du pays avec 39,7 %.

Tableau07 : Répartition de la population de la wilaya par groupes d'âge et sexes

Groupes d'âges	A fin de l'année 2010		
	Masculin	Féminin	Total
0-4 Ans	34697	32946	67642
05-09	32184	30470	62654
10-14	40232	38492	78724
15-19	49980	48325	98306
20-24	58309	55008	113317
25-29	53308	48905	102213
30-34	42787	39525	82313
35-39	3934819	33082	67902
40-44	28845	27915	56760
45-49	22966	21827	44794
50-54	20014	18922	38936
55-59	17669	16490	34160
60-64	10100	10747	20847
65-69	8766	9911	18677
70-74	7435	8829	16264
75-79	5943	6859	12802
80 ans et +	5748	6338	12086
ND	698	906	1603
Total	474501	455499	930000

Source: DPSB/MONOGRAPHE DE LA WILAYA DE BEJAIA 2010. EDITION 2011

D'après ce tableau on peut constater que :

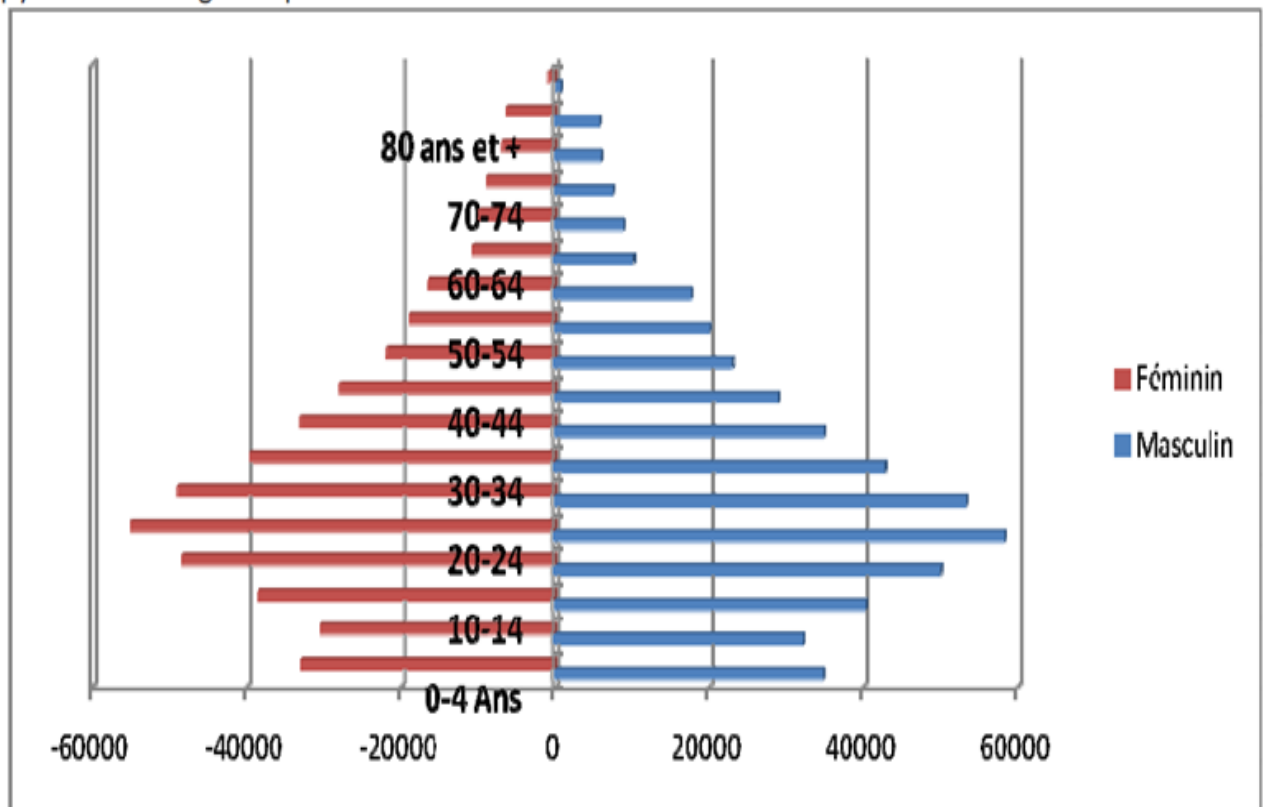
- Population scolarisable : 04-19 ans : 307326 soit 33,04 % de la population totale
- Population : 20-60 ans : 506235 soit 54% de la population totale

- Population de plus de 60 ans : 70193 soit 7%.de la population total

D’après ces constatations on remarque que la population de Bejaia est dominée par la catégorie jeune ayant entre 20 et 60 ans. Cela nous permet de voir que le potentiel de la main-d’œuvre d’une région est plus important que la population est importante et jeune, on remarque aussi que, pratiquement 60%.de la population est en âge de travailler

Graphique 03 : Présentation la pyramide des âges

La pyramide des âges se présente comme suit :



Source: DPSB/MONOGRAPHIE DE LA WILAYA DE BEJAIA 2010.EDITION 2011

Ce graphe fait ressortir la dominance de la population féminine au détriment de la population masculine et la dominance de des jeunes entre 20 et 60 ans

1-2-2EMPLOI

La population active totale à la fin de l’année 2010 est d’environ **353 350** représentants ainsi **38 %** de la population totale de la Wilaya. La population occupée, quant à elle, est estimée à **310 950** personnes donnant ainsi un taux de chômage **12 %**.

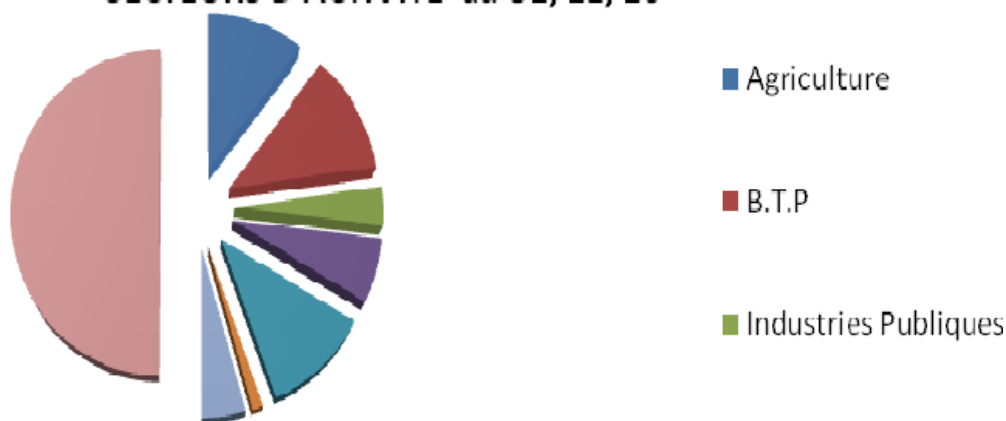
Tableau08 : Population active occupe par grands secteurs

DESIGNATION	Situation au 31 /12/10	%
Agriculture	66885	21,54
B.T.P	75625	24,32
Industries publiques	23750	7,64
A.D.M (exécutif, A.P.C, E.P.A)	40000	12,86
Service	69650	22,40
Artisanat et tourisme	6900	2,22
Autres	28140	9,05
Totale	310950	100

Source: DPSB/MONOGRAPHIE DE LA WILAYA DE BEJAIA 2010.EDITION 2011

Graphique 04 :Répartition de la population par secteur d'activité

**REPARTITION DE LA POPULATION OCCUPEE PAR GRANDS
SECTEURS D'ACTIVITE au 31/12/10**



Source: DPSB/MONOGRAPHIE DE LA WILAYA DE BEJAIA 2010.EDITION 2011

Tableau09: Répartition de nombre d'emplois déclarés :

SECTEUR	2007	2008	2009	2010
AGRICULTURE	116	59	35	02
BTPH	545	1322	902	593
INDUSTRIES	767	972	403	540
SANTE	130	10	04	19
TRANSPORT	1591	1979	1669	738
TOURISME	64	118	116	88
SERVICES	114	248	127	35
TOTAL	3 327	4708	3256	2015

Source: DPSB/MONOGRAPHIE DE LA WILAYA DE BEJAIA 2010.EDITION 2011

A partir de tableau ci-dessus on remarque que le nombre d'emplois déclarés est important dans l'année de 2007, après il a connue un fléchissement au cours des années 2008 et 2009 dans l'année 2010 on remarque une forte diminution

1-3 Structure économique

1-3-1 L'activité économique de la région

En se basant sur le répertoire des principales unités industrielles en 2008, nous distinguons la configuration productive de la région dans sa dimension spatio-économique

Tableau10 : Répartition sectorielle des principales unités de production et de l'emploi.

Catégorie Principales branches d'activités	Nombre d'emploi par PME		Nombre d'entreprises		TOTAL	
	Privé(1)	Public(2)	Privé(3)	Public(4)	(1+2)	(3+4)
Boissons, gaz, minéralcool	1231	475	16	2	1706	18
Semoules, farine et divers	735	230	13	2	965	15
Viandes et dérivés	254	0	3	0	254	3
Huiles, margarine et sucre	1044	866	2	2	1910	4
Produits laitiers	1654	55	9	1	1709	10
Electromécanique	1468	720	6	4	2188	10
Industrie plasturgique	201	346	4	1	547	5
ISSME	377	164	5	1	541	6
Mobilier et transforme. Du Bois	84	120	2	2	204	4
Textiles	318	2901	4	6	3219	10
Agrégats, produits. de construction	701	637	14	3	1338	17
Produits pétroliers et dérivés	0	992	0	3	992	3
TOTAL	8067					

Source :DPAT de Bejaia, monographie de la wilaya de Bejaia 2008, édition 2009.

A partir de tableau ci-dessus on peut tirer les remarques suivantes :

Le nombre d'emploie par PME dépend de nombre d'entreprises de la région. Les entreprises public ouvre ces porte a un grand nombre de la population elle embouche un nombre important de la population surtout la population jeune par rapport a les entreprises privées. L'existence des entreprises pousse la création de l'emploi donc l'existence des entreprise est un facteur important pour l'économie

1-3-2La configuration spatiale de l'activité industrielle

Pour voir au plus près la géographie industrielle de la région, nous utilisons les données sur la répartition géographique de l'activité industrielle pour montrer les principales zones dynamiques de la région.

Tableau11 : Répartition géographique des principales entreprises du secteur des PME /PMI (prive) et public en 2008

	Nombre d'emplois			Nombre de PME (+20employés)		
	Privé	public	total	privé	public	Total
AKBOU	2156	1021	3177	3	25	28
Bejaia	1963	4634	6597	14	1226	
El-kseur	1069	0	1069	0	15	15
Ighzer Amokran	496	0	496	0	4	4
Seddouk	309	0	309	0	2	2
Béni mansour	157	0	157	0	2	2
Oued-Ghir	102	0	102	0	2	2
Sidi aiche	83	915	998	2	3	5
Taskriout & Kherrata	80	631	711	4	2	6
Toudja	178	90	268	1	3	4
Autres	266	305	571	4	7	11

Source :DPAT de Bejaia, monographie de la wilaya de Bejaia 2008, édition 2009.

Sur le plan géographique les principales entreprises de la région sont concentrées dans trois zones, plus de trois quart sont localisées à Bejaia, Akbou et El Kseur. Le secteur public est largement concentré à Bejaia tandis que le privé trouve son terrain de prédilection à

Akbou, Sidi Aich et Kherrata qui viennent en 4eme et 5eme positions pour l'investissement public sont largement déclassées par le privé dont l'arrivée dans ces régions est récente.

1-3-3 Le déploiement spatial de l'industrie dans les principales agglomérations

La répartition géographique de l'emploi industriel fait ressortir trois agglomérations : Bejaia, Akbou et El Kseur. L'étude de ces trois nœuds vise à montrer l'interaction qu'il y a entre la dynamique sectorielle et la dynamique spatiale de l'industrie et de voir si la région montre une tendance vers une dynamique d'agglomération

Tableau12 : Répartition des principales branches par les trois zones les plus actives.

Branches	Akbou	Bejaia	El kseur	Autres
Boissons	5	1	2	9
Semoules et farines	3	3	6	4
Produits laitiers	5	1	2	2
Viandes	3	0	0	0
Huiles et sucres	1	3	0	0
Electromécanique&électricité	2	5	0	4
Industrie Plastique, emballage	3	1	1	1
Issme	0	1	0	2
Mobilier et meubles	1	1	2	1
Textiles	2	2	2	3
Produits pétroliers	0	3	0	0

Source : DPAT de Bejaia, monographie de la wilaya de Bejaia 2008, édition 2009.

L'industrie se répartit d'une manière aléatoire entre les trois zones d'activité. Pratiquement aucune zone ne se distingue par une quelconque spécialisation. L'aperçu géographique sur la localisation des principales activités productives montre que l'industrie est, plutôt aléatoirement dispersée. La localisation dépend des facteurs parfois extra économiques.

1-3-4 Le positionnement économique de Bejaïa

1-3-4-1 Bejaia dans l'espace nationale

Dans une étude prospective du territoire algérien (SNAT, 2025), les villes qui apparaissent les plus compétitives sont : Alger, Annaba, Bejaia, Blida, Constantine, Jijel, Oran, Ouargla, Sétif, Sidi Bel Abbas, Skikda, Tizi-Ouzou, Tlemcen. L'analyse qualitative liée aux objectifs des pôles de compétitivité destinés à différents créneaux industriels et technologiques, amène à une sélection plus restrictive de trois groupes à développer en priorité: zones d'activités polyvalentes ou Pôles de Compétitivité (Alger, Blida, Oran, Tizi-Ouzou) ; technopôles (Alger, Sidi Bel Abbas, Bejaia) ; zones spécialisées (Hassi Messaoud, Oran, Skikda).

- Une position stratégique : elle est au centre de la bande littorale du pays, comme elle est à la porte du Maghreb et de l'espace méditerranéen ;
- Un patrimoine historique d'une grande

1-3-5 AGRICULTURE

La Wilaya de Bejaia s'étend sur une superficie de 322 348 ha et est réparti comme suit:

- | | | |
|--|--------------|---------|
| • Superficie Agricole Utile : | 130 348 ha ; | 40,45 % |
| • Pacages et parcours : | 30 859 ha ; | 09,57 % |
| • Terres improductives des exploitations : | 3 587 ha ; | 01,11 % |
| • Superficie forestière : | 122 500 ha ; | 38,00 % |
| • Terres non agricoles: | 35 054 h ; | 10,87 % |

La wilaya de Bejaia dispose d'une surface agricole utile de **130348** Ha dont **05** % en irriguées, la Wilaya recèle d'importantes potentialités foncières de haute valeur agricole, particulièrement les terres situées dans la vallée de la Soummam et les plaines côtières qui pénètrent parfois jusqu'à **04** Km en direction des piémonts dans certains endroits.

La fertilité de ces sols confère au secteur de l'agriculture des aptitudes à une exploitation intensive (irrigation, mécanisation) dans le domaine du maraîchage, des agrumes, des fourrages et dans les élevages bovins laitiers et avicoles. Sous les principales productions (2010) :

Tableau13 : Principales production

CAMPAGNE : 2009/2010 –Unité : Qx

Céréale	Légume secs	fouillage	Agrume	Culture maraichère	Vigne table	Olivier	figuier	Culture industrielle
110830	9135	371850	128678	659671	22241	309182	322817	23630

Source: DPSB/MONOGRAPHIE DE LA WILAYA DE BEJAIA 2010.EDITION 2011

On remarque d'après le tableau que les cultures maraichères viennent en tête des principales productions agricole à cause notamment du fait que se sont des produits de grandes consommations comme la pomme de terre. Les fourrages représentent également une grande partie de la production agricole à cause de sont importance pour les éleveurs. Les figuiers et les oliviers représentent également des produits important.

Tableau14 : Répartition général des terres

COMMUNE	SAU	Pacage et parcours	Terres Improductive des exploitations	Superficies forestières	Terres improductives non affectées à l'agriculture	TOTAL superficie de la commune
BEJAIA	359	387	20	10580	672	12022
OUED-GHIR	1827	383	285	1568	569	4632
TOTAL DAIRA	2186	770	305	12148	1245	16654
AMIZOUR	8621	329	164	760	1062	10954
SEMAOUN	2557	807	15	308	504	4191
FERAOUN	2544	358	24	126	346	33
B.DJLIL	2678	20	0	50	45	98
TOTAL DAIRA	16400	1514	203	1244	1957	21318
TIMEZRIT	3065	20	59	555	110	3809
TOTAL DAIRA	3065	20	59	555	110	3809
S.EL-TENINE	1595	41	5	890	97	2628
MELBOU	656	600	276	1340	1875	4747
TAMRIDJT	980	543	249	2718	837	5327
TOTAL DAIRA	2331	1184	530	4948	2809	12702
TICHY	938	486	10	2692	1540	5666
TALA-HAMZA	854	938	50	1166	875	3883

COMMUNE	SAU	Pacage et parcours	Terres Improductive des exploitations	Superficies forestières	Terres improductives non affectées à l'agriculture	TOTAL superficie de la commune
TOTAL DAIRA	3398	2335	120	10666	3768	21187
IGHIL ALI	4357	2303	20	11265	1592	19537
AIT R'ZINE	5207	524	15	1210	500	7456
TOTAL DAIRA	9564	2827	35	12475	2092	26993
DARGUINA	1459	800	20	3698	2276	8253
TASKRIOUT	579	210	110	1168	1039	3106
AIT-SMAIL	1371	50	70	864	353	2708
TOTAL DAIRA	3409	1060	200	5730	3668	4067
AOKAS	1183	35	10	1509	50	2787
T.N'BERBER	1705	125	59	2482	905	5276
TOTAL DAIRA	2888	160	69	3991	955	8063
ADEKAR	1100	1610	10	7240	800	10763
T.IGHIL	617	963	6	5398	150	7134
BENI-K'SILA	631	923	10	15702	1150	18416
TOTAL DAIRA	2340	3496	26	28340	2100	36310
AKBOU	3456	526	50	416	770	5218
CHELLATA	2063	911	100	906	180	4160
TAMOKRA	3658	1160	350	1422	250	6840
IGHRAM	2349	1614	150	280	618	5011
TOTAL DAIRA	¹¹⁵²⁶ 11526	4211	650	3024	1818	21229
SEDOUK	3633	331	25	677	776	5442
M'CISNA	2839	5	0	948	120	3912
AMALOU	5104	17	0	566	27	5714
BOUHAMZA	4432	1319	20	762	1181	7786
TOTAL DAIRA	¹⁶⁰⁰⁸ 16008	1744	45	2953	2104	22854
TAZMALT	2736	268	10	0	386	3400
B.MLIKECHE	2025	740	10	692	876	4280
BOUDJLIL	5211	210	10	4154	400	9985
TOTAL DAIRA	9972	1218	30	4783	410	17665

COMMUNE	SAU	Pacage et parcoures	Terres improductives Des exploitations	Superficie forestières	Terres improductives non affectées à l'agriculture	TOTAL superficies de la commune
SIDI-AICHE	361	10	90	0	1266	770
TINEBDAR	1391	190	0	0	630	1661
TIFRA	2629	317	6	852	630	3884
SIDI-AYAD	830	15	0	0	309	906
LEFLAY	803	65	0	0	80	948
TOTAL DAIRA	6014	597	96	852	80	8169
CHEMINI	2132	616	70	676	160	3904
SOUK-OUFELA	1027	185	10	0	20	1382
TIBANE	500	15	5	0	493	540
AKFADOU	1221	350	0	2137	1083	4201
TOTAL DAIRA	4880	1166	85	2813	1054	10027
BARBACHA	3587	860	20	2856	212	8377
KENDIRA	1839	450	15	2040	1266	4556
OUZELAGAN	5426	1310	35	4896	630	12933
TOTAL DAIRA	5426	1310	35	4896	630	12933
EL KSEUR	4497	173	160	4048	528	9406
F.E MATEN	2813	265	200	1183	54	4520
TOUDJA	4173	337	100	11468	635	16713
TOTAL DAIRA	11483	775	460	16704	1217	30639
KHERATA	2900	1183	362	3224	2100	9769
D.EL-KAID	6875	2858	217	324	2060	12334
TOTAL DAIRA	9775	4041	579	3548	4160	22103
B/MAOUCHE	5310	1322	10	1044	1800	9486
TOTAL DAIRA	5310	1322	10	1044	1800	9486
T. WILAYA	¹³⁰³⁴⁸	34470	3587	122500	35054	322348

Source: DPSB/MONOGRAPHE DE LA WILAYA DE BEJAIA 2010.EDITION 2011

On remarque d'après le tableau que terres agricole sont surtout concentré le long de la vallée de la Soummam à cause notamment de la présence d'eau (irrigation). Il y a également

une superficie considérable de terres non agricole comme les terres montagneuse et les zones urbaine.

Section2 : Regard sur la théorie de la localisation spatiale

2.1 Définition de la théorie de localisation

La localisation étudie la distribution des activités économiques dans l'espace géographique¹. A l'origine, simple extension de la micro-économie traditionnelle, elle porte désormais son attention sur les phénomènes d'agglomération et les externalités qui en découlent, et, à l'inverse, sur la globalisation des relations économiques.

2.2 L'analyse spatiale

L'analyse spatiale est une démarche géographique hypothético-déductive qui a pour objectif de comprendre les logiques, les causes et les conséquences de la localisation des peuplements et des activités des humains. Elle part du postulat selon lequel l'espace est acteur organisé. C'est une science nomothétique donc elle vise à proposer une approche modélisée de l'espace géographique en mettant en évidence des formes récurrentes d'organisation spatiales et des théories, notamment à travers diverses notions-clés : distance, réseaux, structure, situation... L'espace n'est donc pas seulement considéré comme un simple support mais comme un élément décisif d'une organisation sociale.

Il s'agit de prendre en compte un ensemble complexe de données physiques et humaines pour analyser les distributions spatiales de divers phénomènes, en prenant garde de ne pas tomber dans le déterminisme strict. Les raisonnements d'analyse spatiale s'appuient beaucoup sur les données statistiques et sur des espaces isotropes (cela permet d'élaborer des théories qui sont ensuite appliquées à l'espace réel, par essence anisotrope, en tenant compte des particularités). Depuis la généralisation des Systèmes d'information géographiques, l'analyse spatiale dispose de nombreux outils pour interroger les configurations spatiales observées ou proposer des simulations d'organisation spatiale². Ils permettent ainsi de modifier les objets spatiaux, de mesurer les relations entre objets en fonction de leur distance, d'identifier des configurations spécifiques ou encore d'offrir de nombreuses méthodes d'interpolation spatiale. L'analyse spatiale peut alors conduire à des modélisations de type géostatistique.

De nombreux logiciels -comme GeoDa- existent désormais offrant des outils d'analyse spatiale à mettre en œuvre à partir de bases de données spatialisées.

¹BAVOUX (J.J) « Introduction à l'analyse spatiale », Ed EUROPE MEDIA DUPLICATION, Paris, 2005

² VOLPOËT (P) « Introduction à l'analyse spatiale », Ed EUROPE MEDIA DUPLICATION, Paris, 2005

2.3 Les fondements de l'économie spatiale

Dans cette section nous présentons deux théories qui constituent la base de l'économie spatiale :

- Un courant qui poursuit l'analyse de la rente foncière et de l'utilisation de la terre se développe autour de la pensée de Von Thünen ;
- Le problème de la localisation optimale des entreprises : courant associé à Alfred Weber est ses disciples ;

2.3.1 La théorie de la localisation agricole de VON TÜNEN

Les travaux de Von Thünen apparurent en 1826 la première intégration de l'espace dans la théorie économique, notamment dans la théorie de la rente foncière¹.

La théorie de Von Thünen traversera tout un siècle sans attirer véritablement l'attention des économistes, il fallut attendre les années 1950 pour voir le retour de la théorie qui servira de fondement à tous les travaux des économistes de l'espace, notamment en économie urbaine.

Les premières analyses spatiales concernent la localisation des activités agricoles autour d'un marché central (ville-marché). Dans son modèle Von Thünen se base sur le principe de la concurrence des activités pour l'accessibilité au centre. Il introduit la rente différentielle qui est fonction de la distance au centre. Cette dernière est évaluée en fonction de la distance au centre-ville, reflétée dans les coûts de transports contrairement à l'approche classique dont la rente est appréhendée par le principe de fertilité, sans aucune implication de l'espace (distance) à la détermination de celle-ci. Von Thünen considère une ville isolée approvisionnée par des fermiers des campagnes environnantes et pose deux questions :

1. Comment la terre entourant la ville devrait-elle être allouée pour minimiser les coûts combinés de la production et du transport d'une offre donnée de nourriture pour la ville?
2. Comment sera en fait allouée la terre s'il y a une concurrence (sans préalable planification) entre fermiers et propriétaires terriens, chacun agissant dans son propre intérêt?

Il fait les réponses suivantes. Pour la première question: la répartition des cultures sur un vaste territoire agricole organisé autour d'une ville centrale, en faisant l'hypothèse de fertilité constante des terres agricoles du territoire, il va mener au résultat que le facteur structurant de l'espace et la distance au centre. Pour la deuxième question la concurrence entre les fermiers va mener à un gradient de rente foncière qui diminue depuis un maximum en ville à zéro à la limite extérieure extrême de la ville.

¹FUJITA(M) et THISSE (J.F) : économie des villes et de la localisation CH I : vers une théorie économique de l'agglomération, éd. Economica, 2002. P 28

2.3.1.1 Distance, coûts de transports et constitution de la rente

Le déplacement d'un point à un autre engendre des coûts qui sont d'autant plus élevés que la distance à franchir est grande : ainsi les coûts de production sont une fonction de la distance. Dans l'approche de Von Thünen, en faisant l'hypothèse de fertilité constante du sol, l'élément structurant de l'espace devient la distance au marché, qui déterminera la rente liée à l'utilisation du sol. Le coût de transport est proportionnel à la distance parcourue et à la quantité de produit transportée.

Soit la fonction du prix du bien se situant à une distance s au marché central:

$$R = px - c - tx (s) \text{ dont :}$$

R : rente foncière

P : prix du produit,

x: production par unité de surface,

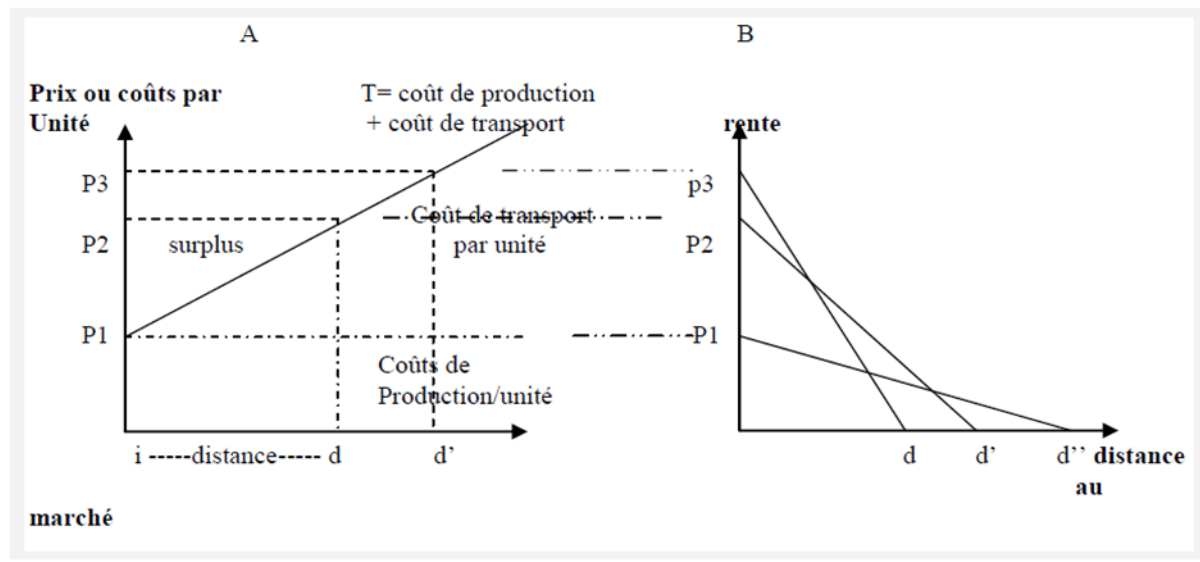
C: coûts local de production par unité de surface,

T: taux de transports par unité de distance et unité de produit,

s : distance du lieu au centre du marché.

Pour un produit la rente apparaît ainsi comme une fonction linéaire décroissante de la distance au marché graphique **B** qu'on peut formuler comme suit : $R(s) = px - c - tx$

Graphique 5: Coûts de transports et construction de la rente foncière de localisation



Source :Philippe AYDALOT : « Economie régionale et urbaine ».Edition Economica, Paris, 1985.P32

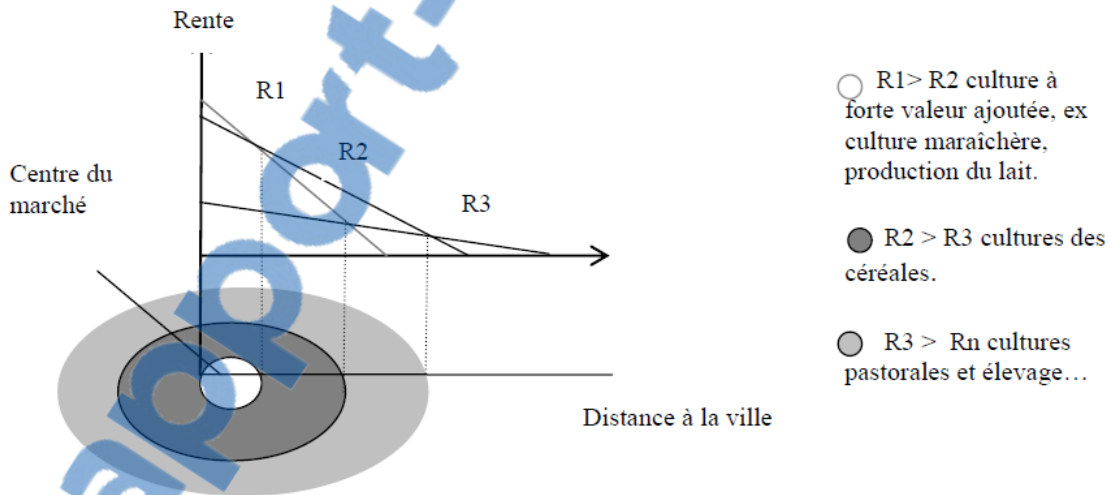
Le graphique 5, résume la constitution de la rente foncière en rapport avec la distance au centre-ville. Si l'on suppose que la totalité de la production se vend sur l'unique marché au centre-ville, alors que l'hypothèse de fertilité équivalente fait que seul le coût de transports t

varie, t est fonction de la distance séparant la ville des lieux de production. Supposant que t , varie d'une manière linéaire avec la distance, alors : $t = a(x)$ Avec ($a = tx$). La rente foncière représente la différence entre le prix de vente supposé constant et un coût de production supposé fixe et le coût de transports qui s'élève avec la distance.

2.3.1.2 Equilibre de l'utilisation du sol sur un espace concentrique.

La solution à la localisation agricole est celle des *iso-lignes* qui dessinent des cercles concentriques autour de la ville (lieu unique de vente des biens agricoles) en fonction du coût décroissant du transport. A l'équilibre, le gradient de la rente doit être tel qu'il amène les fermiers à cultiver juste assez de chaque culture pour satisfaire la demande en tenant compte de la productivité des cultures et de la rente foncière. Cela donne à voir un ordonnancement des activités à partir du centre, de telle sorte que les plus productives par unité de surface se localisent au centre tandis que la succession des autres cultures à partir de ce lieu central se fait à mesure que la productivité de chacune par unité de sol se réduit. Le graphique 6 montre l'ordonnancement de trois cultures à partir d'un lieu central: cultures maraîchères, céréales et élevage.

Graphique 6: Répartition des cultures en fonction de la rente et de la distance au centre



Source : VICENTE (J) : « économie régionale et urbaine ».cours de l'Institut d'études politiques de Toulouse. La forme conceptuelle de l'organisation de l'utilisation du sol est donnée par la combinaison de courbes d'offre de rente et des cercles concentriques: en haut : les courbe d'offre de rente : le prix que les fermiers seraient prêts à payer à une distance de la ville pour trois cultures ; en bas : les cercles concentriques de cultures qui représente la surface allouée à chaque culture. Dans le cas de possibilité de varier l'intensité en terre des cultures en allouant par exemple un hectare de terrain à une culture près de la ville-marché on affecte indirectement les coûts de livraison des autres cultures qui seront cultivées à distance.

Ce modèle inspirera plus tard l'économie urbaine, pour expliquer le comportement de la localisation des ménages et des activités dans les villes. William Alonso (1964) reprend le modèle de Von Thünen, mais interprète la ville comme étant le centre d'emploi (Central Business District) autour duquel se répartissent les travailleurs. Les modèles de l'organisation de l'espace urbain font le prolongement du modèle de Von Thünen généralisé dans le cadre de la nouvelle économie urbaine.

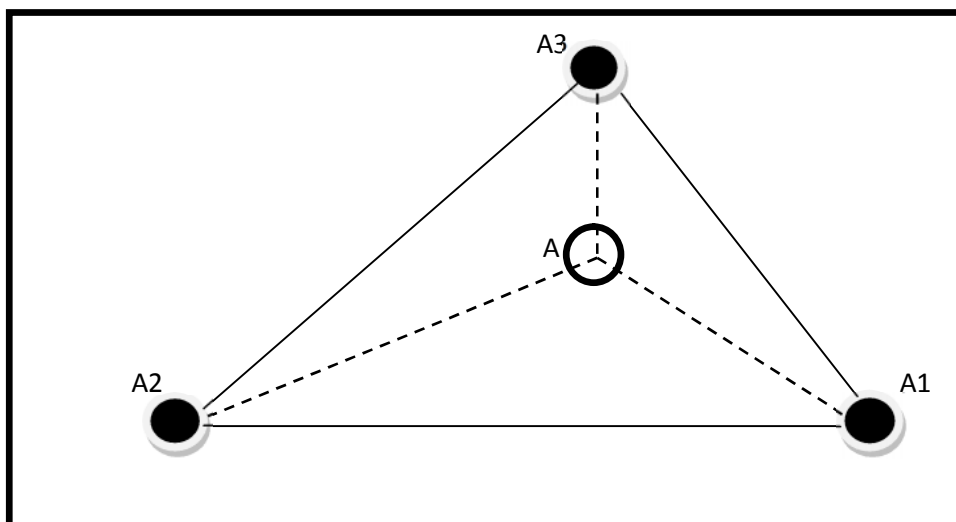
2.3.2 Weber et la localisation de la firme

Le choix de localisation d'une firme est guidé par la recherche des rendements croissants et la minimisation des coûts de production. Par exemple dans le cas des coûts de transports élevés, la recherche de minimisation des coûts de transports pousse les entreprises à se localiser dans certains endroits où les coûts de transports sont un minimum. La réduction des coûts de transports entraîne des rendements croissants pour une firme.

Le premier modèle sur la localisation de l'entreprise face à la contrainte des coûts de transports est formulé par Alfred Weber dont le point de départ est le célèbre triangle de localisation. L'un des sommets du triangle représente le marché pour une production donnée, les deux autres sont les sources de matières premières nécessaires à sa fabrication. Le problème consiste à trouver la localisation optimale de l'usine. Pour résoudre le problème, un plan de localisation qui minimise la distance entre les différents sites sur lesquels se déroule le processus de production en amont et en aval est conçu : l'entreprise devrait tenir compte de la localisation des matières premières et autres ressources d'une part, et d'autre part de la localisation du marché où sont vendus ses produits.

Le modèle de localisation est présenté dans le schéma ci-après:

Schéma n° 2 : le triangle de localisation de Weber



Source : TEFRA(M) : « économie des transports », Ed Ellipse, Paris 1996. P145

A1 et A2 : les lieux d'extractions des matières premières.

A3 : le centre de consommation

A : le lieu d'implantation de l'entreprise

Le point d'équilibre qui lie les matières premières et les produits fini, détermine le lieu qui minimise les coûts de transport. Weber, a matérialisé ce dernier par un indice qui met en rapport le poids des matières premières et celui du produit fini. Noter comme suite :

Nombre d'unité de distance des matières premières

Nombre d'unité de distance du produit fini

NB : ce rapport en termes de distance peut être exprimé en poids ¹

- Si le rapport est supérieur à 1 : les matières premières sont déterminantes et l'entreprise se localisera à proximité des lieux d'extraction
- Si le rapport est inférieur à 1 : les produits finis sont déterminant et l'entreprise se localisera à proximité du lieu de consommation

2.4 L'APPROCHE DE LA NOUVELLE ECONOMIE GEOGRAPHIQUE

On distingue la nouvelle économie géographique de la théorie traditionnelle du commerce international sur trois points² :

- Ce sont les rendements d'échelles croissantes, plutôt que les différences dans les dotations des facteurs, qui expliquent la spécialisation donc le commerce interbranche de biens différenciés entre pays similaires. Autrement dit, les avantages liés à l'échange proviennent de la baisse des coûts de production avec l'augmentation de la production.
- Dans ce contexte (de la nouvelle économie géographique), la spécialisation peut être due à un accident historique. Ce qui revient à dire que la localisation d'une industrie particulière est a priori indéterminée et dépend de l'histoire, tel que l'illustre clairement Krugman par l'exemple éloquent de l'industrie du tapis dans la ville de Dalton en Géorgie (Etats-Unis). A partir de là, lorsqu'un processus de spécialisation s'installe dans une région, il peut être bloqué pour une période considérable par les gains cumulatifs à l'échange.

¹TEFRA(M) : « économie des transports », Ed Ellipse, Paris 1996. P145

²GHIO (Stéphane) : « Intégration économique et concentration spatiale : une revue de la littérature récente », in Revue Région et Développement, n°10, 1999

- L'existence d'un environnement de concurrence imparfaite des rendements croissants offre la possibilité d'utiliser les politiques commerciales de manière stratégique afin de créer des avantages comparatifs en développant les secteurs exportateurs dont les rendements d'échelle sont considérables.

La nouvelle économie géographique s'intéresse donc à la répartition spatiale des activités économiques, et à leurs agglomérations.

Conclusion

Malgré son relief montagneux, la wilaya de Bejaia présente une activité économique des plus dynamiques. Privilégiée par la présence de bonnes infrastructures de base, notamment le transport, l'industrie la présence importante du secteur privée.

Une fois le territoire de la wilaya de Bejaia présenté nous sommes intéressées à la théorie de localisation spatiale et nous avons retenu les travaux de deux économistes qui sont J.H. Von Thünen et d'A. Weber.

Les travaux de J. H. Von Thünen (1826) donnent naissance à l'analyse économique spatiale. Von Thünen formule la première théorie de l'utilisation de l'espace par l'activité économique et met en avant le rôle structurant de la ville. Il montre comment les liens entre rente foncière, coûts de transport et prix agricoles, tendent à former des usages différenciés du sol autour du centre-ville.

A. Weber (1909) avait formalisé une théorie de la localisation industrielle dont le point de départ est le triangle de localisation. Le problème consiste à trouver la localisation optimale. A. Weber avance que le comportement de localisation d'une entreprise isolé dépend d'un calcul économique minimisant les coûts de production à partir de la minimisation des coûts de transports.

Chapitre III

Etude des déterminants de l'implantation bancaire dans la wilaya de Bejaia

Introduction

Afin de réaliser nos objectifs nous optons pour une exploration de l'espace bancaire de la wilaya de Bejaia à travers une double étude l'une est une analyse de données cartographiques et l'autre est une enquête par entretien. Le choix de cette méthode servira à confirmer ou à infirmer nos questions de départ et à mieux comprendre le comportement de l'agent économique banque.

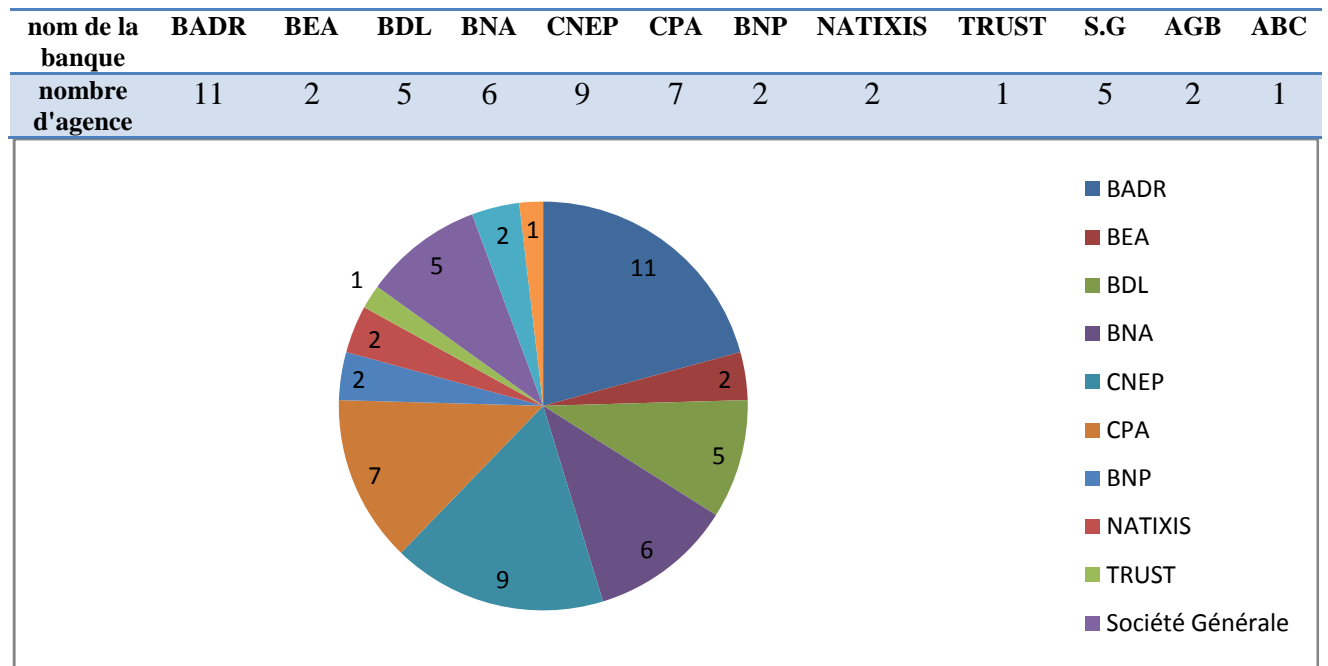
Pour ce faire, dans un premier temps, nous allons procéder à la présentation de l'espace bancaire de la wilaya de Bejaia dans lequel se déroule notre étude. Ensuite, il y a lieu de montrer les différentes étapes d'ordre méthodologique par lesquelles nous avons mené notre étude pour atteindre nos objectifs. Enfin, nous terminerons par la présentation et l'analyse des résultats obtenus.

Section1 : la distribution spatiale bancaire et Méthodologie de travail

1-1 Présentation de l'espace bancaire de la wilaya de Bejaia

Le réseau des banques de la wilaya de Bejaia est composé des agences de six banques publiques qui sont la BNA, BEA, BDL, BADR, CPA, et CNEP ainsi que de banques privées étrangères qui sont la SOCIETE GENERALE, la NATIXIS, BNP PARIBAS, TRUST Bank, AGB et ABC Banque.

Graphique n° 7 : Répartition des établissements bancaire par banque



Source: notre enquête, avril 2013

Le réseau bancaire de la wilaya de Bejaïa est composé de 53 agences, celui des banques publiques comporte à lui seul 40 agences, soit 75.47% du total du réseau, alors que le réseau des banques privées est composé de 13 agences dont 5 appartiennent à la Société Générale et huit autres réparties entre *NATIXIS*, *BNP PARIBAS*, *TRUST Bank*, *AGB* et *ABC Banque*.

La BADR possède le plus grand nombre d'agence soit 11 agences. Son rayon d'exploitation est rattaché à une succursale qui est localisée au niveau de la wilaya, il assure sa direction et sert de pont avec son réseau national (direction générale) à Alger. La BNA est aussi particulièrement présente avec une implantation de 6 agences. Elle est également dirigée par une succursale implantée dans la wilaya. Le réseau du CPA comporte 7 agences. Son réseau d'exploitation est assuré par une direction régionale localisée au niveau du chef lieu de wilaya. La CNEP-banque est représentée dans la wilaya de Bejaïa par 9 agences, leur direction est assurée par une direction régionale nouvellement mise en place au chef lieu de wilaya. Le réseau de la BDL est composé de 5 agences. Il est dirigé par une succursale implantée au niveau de la wilaya et qui couvre également d'autres agences localisées dans les autres wilayas, en l'occurrence celle de Jijel et de Sétif. Enfin la BEA, caractérisés par une faible présence tant sur le niveau de la wilaya qu'au niveau national, est représentée dans la wilaya de Bejaïa par deux agences seulement, dont leur direction est rattachée au réseau d'exploitation d'Alger.

Le réseau des banques étrangères, représenté en Algérie par quelques établissements seulement de différentes nationalités (arabes, françaises et américaines), est marqué par une présence faible dans la wilaya de Bejaia, Ce réseau est composé de trois banques seulement. Les trois banques françaises (*Société Générale* avec cinq agences et *PNB PARIBAS* avec deux agences et *NATIXIS* avec deux agences bancaires), deux banques arabes (*AGB* avec 2 agences et *ABC* banque avec 1 agence), *TRUST Bank* avec 1 agence

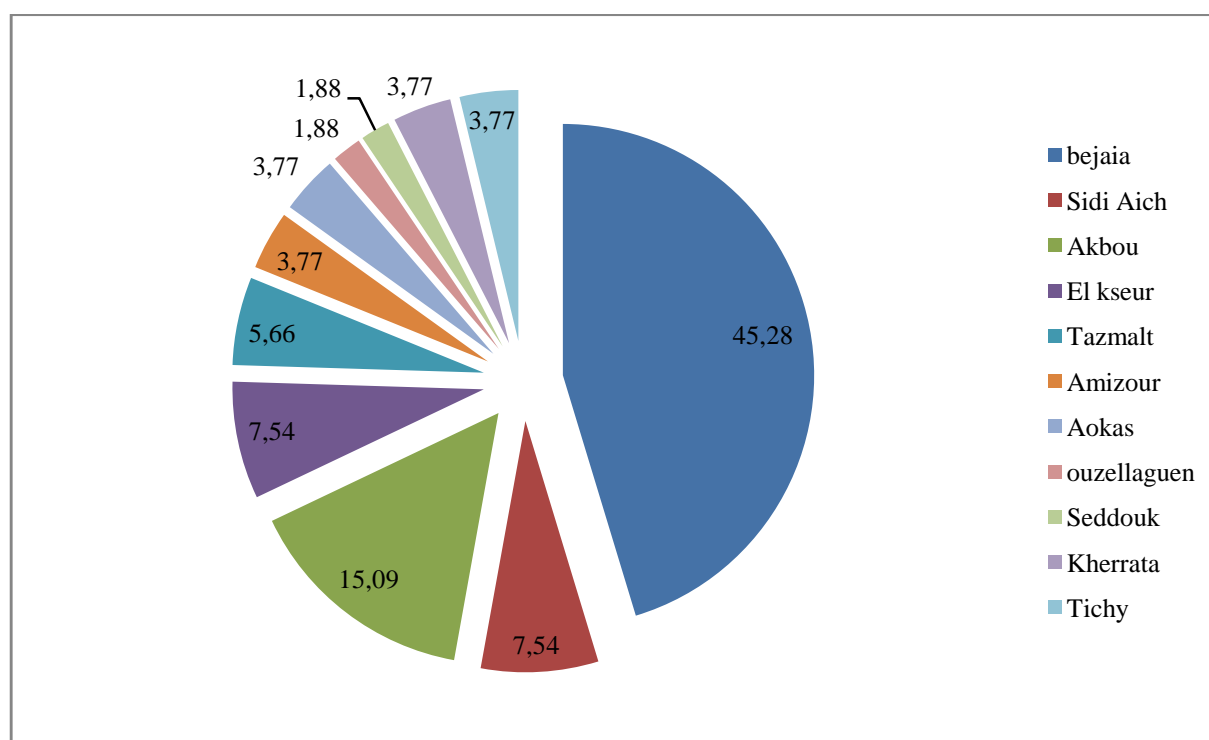
De point de vue géographique, et sur les 54 communes que compte la wilaya de Bejaia, seule 11 d'entre elles sont dotées d'agences bancaires. Par rapport à l'espace couvert, La répartition de ces agences n'est pas équitable puisque 45,28% des agences sont implantées au niveau de la commune de Bejaia, qui représente le noyau de l'activité économique de la wilaya, et cela du fait de concentration de la population et des entreprises. Les autres communes qui disposent de grands centres urbains sont représentées par 29 agences.

Tableau15 : Répartition des établissements bancaires sur les différentes communes de la wilaya

	BADR	BEA	BDL	BNA	CNEP	CPA	BNP	NATIXIS	Trust Bank	SG	AGB	ABC	total	%
Bejaia	2	2	2	3	3	3	2	1	1	3	1	1	24	45,28
Sidi aich	1	-	1	-	1	1	-	-	-	-	-	-	4	7,54
Akbou	1	-	1	-	1	1	-	1	-	2	1	-	8	15,09
El-kseur	-	-	1	1	1	1	-	-	-	-	-	-	4	7,54
Tazmalt	1	-	-	1	1	-	-	-	-	-	-	-	3	5,66
Amizour	1	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	2	3,77
Aokas	1	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	2	3,77
Ouzellguen	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1,88
Seddouk	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1,88
Kherrata	1	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	2	3,77
Tichy	1	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	2	3,77
Total	11	2	5	6	9	7	2	2	1	5	2	1	53	100

Source : notre enquête, avril 2013

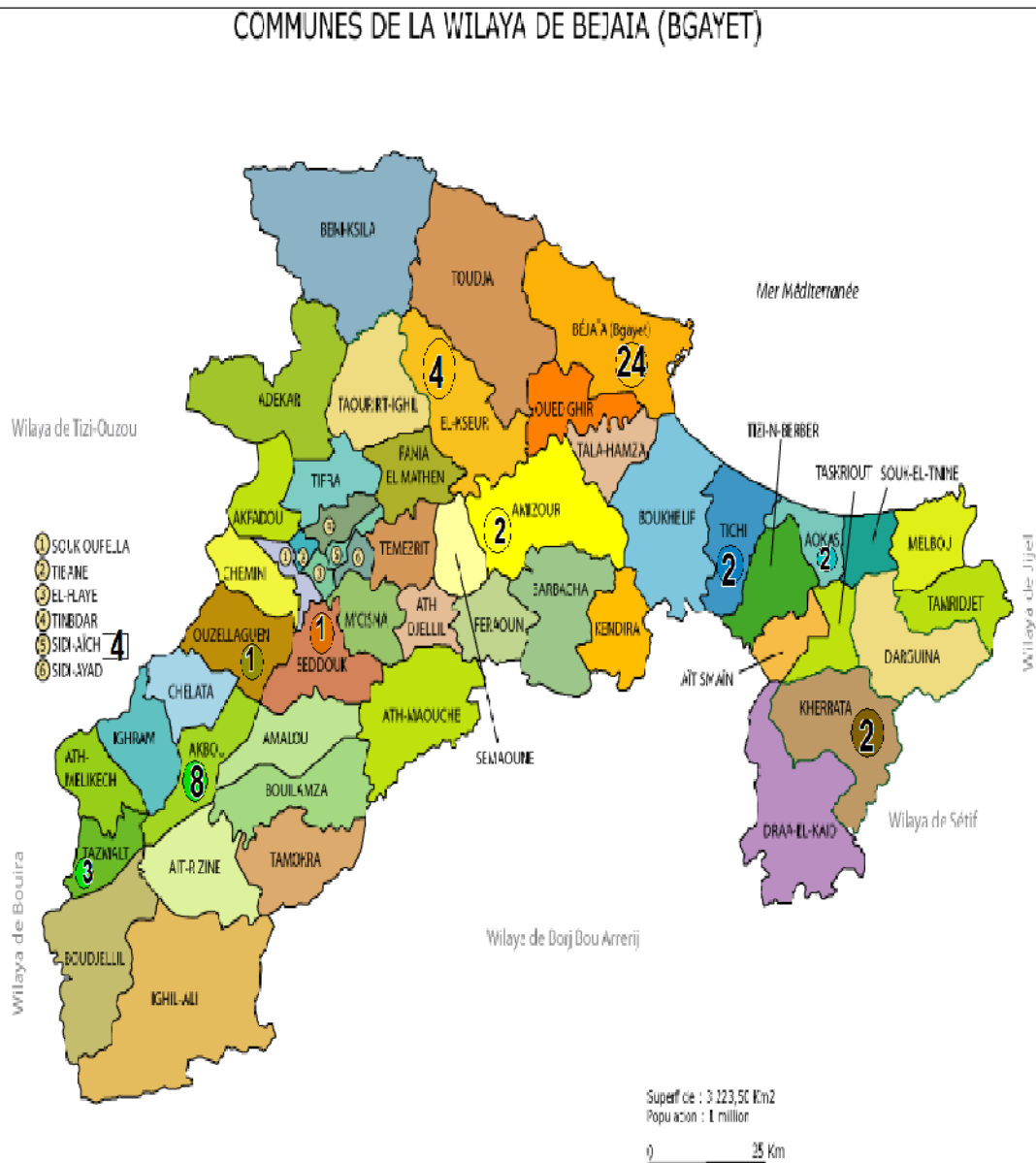
Graphique n°08 : Répartition des agences bancaire par commune



Source : Notre enquête avril 2013

Cette représentation nous montre clairement la concentration la plus forte des agences bancaire au niveau de la commune de Bejaia avec 24 agences soit 45,28% du total du réseau suivi par la commune d'Akbou avec 8 agences soit 15,09% du total du réseau, les communes de Sidi aich et EL-kseur sont couvertes par 4 agences chaque une soit 7,54% du total du réseau et enfin le reste des communes avec 13 agences soit 24,52 %.

Carte n° 1:Cartographie de la wilaya de Bejaia avec nombre d'agence de chaque commune



Source : notre enquête avril 2013

1-2 Méthodologie du travail d'enquête :

Afin de mener à bien notre travail d'enquête et d'atteindre notre objectif, nous avons divisé le travail en deux parties la première étant une constatation et une observation du lieu où sont implantées les principales agences constituant l'ensemble de la population bancaire de la wilaya de Bejaia, situées dans les principales communes de la wilaya, notamment celles possédant les plus grandes densités en termes de population ainsi que des plus dynamiques. Cette étude se fera grâce aux données cartographiques obtenues avec le programme de cartographie MAPINFO.

Les lieux choisis pour effectuer cette analyse cartographique sont :

- La commune Bejaia avec une densité de population de 1509 habitants/km² et 23 agences bancaires
- La commune d'El-Kseur avec une densité de population de 323 habitants/km² et 4 agences bancaires
- La commune de Sidi-Aich avec une densité de population de 1823 habitants/km² et 4 agences bancaires
- La commune d'Akbou avec une densité de population de 1041 habitants/km² et 8 agences bancaires

La second partie de l'étude est une enquête par entretien effectué auprès des responsables des agences des banque de la wilaya de Bejaia qui sont au nombre de 12 i.e. une agence de chaque famille de banque.

Sur les 12 banques interrogées 7 d'entre elles ont acceptées de nous répondre ce qui donne un taux de réponses de 58.33%.

Les questions posées durant les entretiens concernent le choix du lieu d'implantation en générale, l'influence de la densité de la population, l'influence d'une zone industriel, la part de population active, le volume d'activité et aussi toutes autres éléments influent le choix du lieu d'implantation.

Section2 : présentation et analyse de résultats

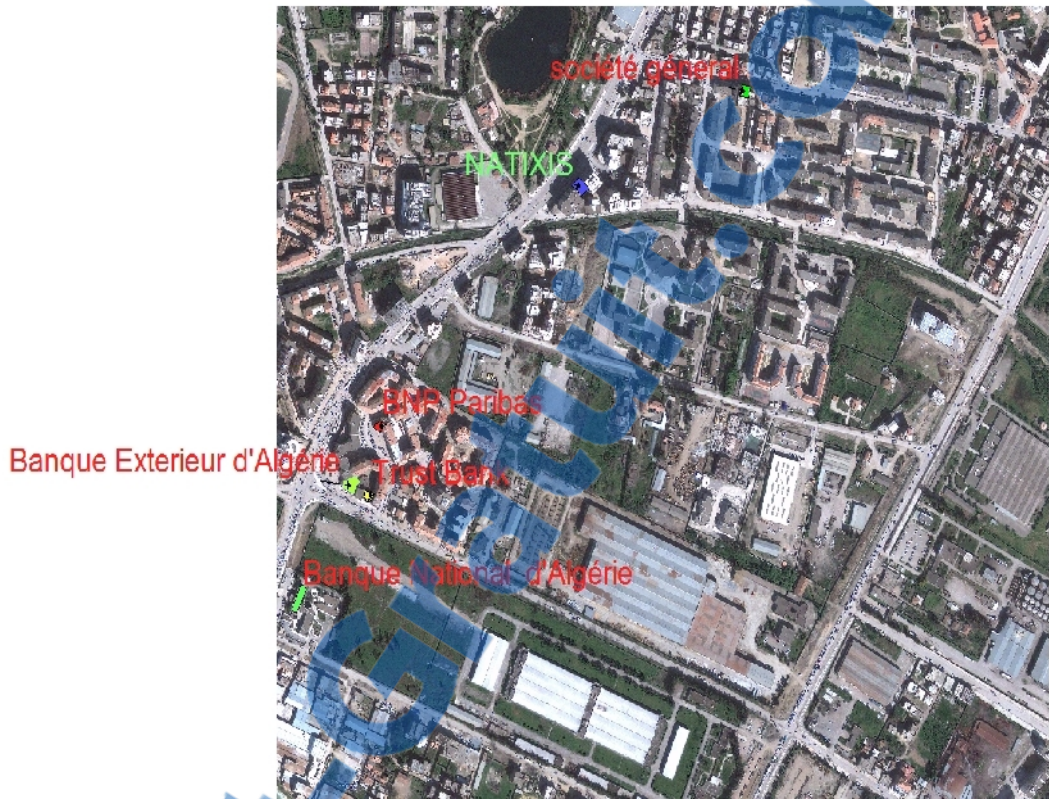
2-1Interprétation des données cartographiques

Après avoir localisé les agences bancaires se trouvant dans les principales communes de la wilaya, nous avons pu obtenir les informations suivantes :

1. La commune de Bejaia : en tant que chef lieu de la wilaya elle est un pôle en termes de banques avec 24 agences réparties sur l'ensemble de la commune, d'activité économique et de population avec 181 387 habitants

Deux cartes de la ville sont utilisées pour localiser les agences bancaires de la ville la première regroupe 8 agences le long du boulevard KrimBelkacem et la second 4 agences le long de la rue de la liberté et 2 à Sidi Ahmed

Carte n° 2 : Carte boulevard KrimBelkacem



Source : réalisé par nos soins avec le logiciel Mapinfo

D'après la carte de cette première zone de la ville de Bejaia il y a une concentration de 8 agences sur un rayon d'environ 500 mètres, notamment a cause du fait que cette zone est l'une des plus importantes en termes de population et de dynamique économique avec la présence d'une zone industriel (SOMACOB : société de matériaux de construction)

Carte n° 3: Carte rue de la liberté



Source : réalisé par nos soins avec le logiciel Mapinfo

Dans cette second zone il y a également le regroupement d'un bon nombre d'agences sur un rayon aussi restreins que le premier à cause notamment du fait que cette zone représente l'axe principale de la ville avec une très forte concentration de la population, d'activité commercial et aussi la proximité avec le siège de la wilaya

2. La commune d'El-KSEUR : avec une imposante superficie et une densité de population relativement moyenne mais possédant néanmoins une très importante zone d'activité EL-Kseur n'est doté que de 4 agences bancaires

Carte n° 4 : Carte d'el-kseur



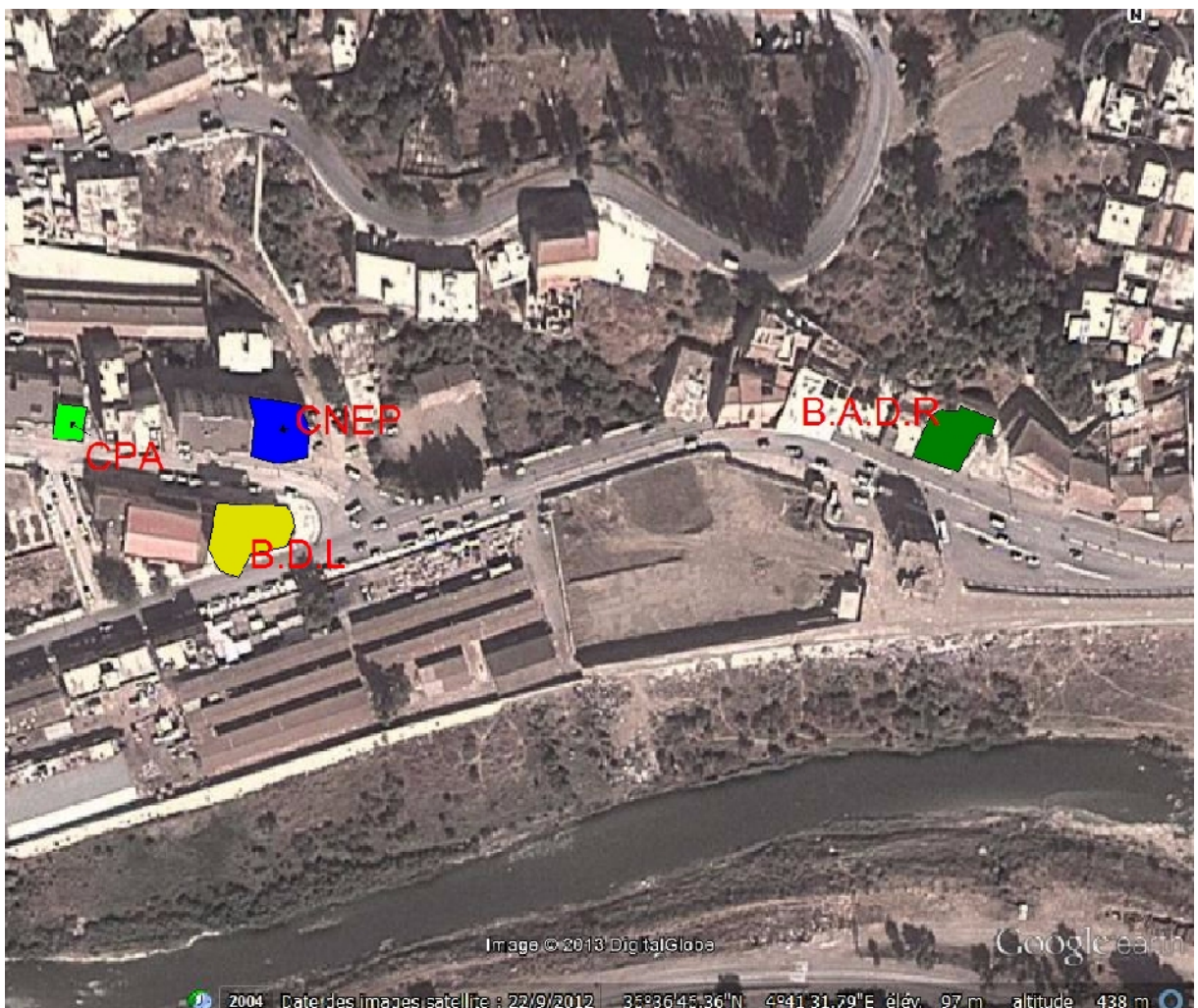
Source : réalisé par nos soins avec le logiciel Mapinfo

Les banques composant l'espace bancaire de la commune d'El-kseur sont concentrées dans le chef lieu de la commune. Ce choix de localisation se justifie par une forte densité de la population soit 79% de la population total de la commune ainsi que la présence des institutions publiques (APC, Daira, la post et le tribunal). La proximité avec une importante zone industrielle en fait une commune des plus dynamiques en termes d'activités économiques.

3. La commune de Sidi Aich :

Avec une des plus faibles superficies de la wilaya mais une très forte densité de population la ville de Sidi-Aich est dotée de 4 agences bancaires toutes situées au niveau de l'avenue du 1^{er} novembre.

Carte n° 5 : Carte avenue 1^{er} novembre



Source : réalisé par nos soins avec le logiciel Mapinfo

Les 4 agences représentant le paysage bancaire de la ville de Sidi Aich (BDL, CPA, CNEP, BADR) sont regroupées dans la même avenue à proximité de la route nationale 26. L'absence d'agences bancaires dans la majorité des communes environnantes en font des

banques a très grandes affluences que ce soit de la part des particuliers ou de la part des entreprises notamment les PME du fait d'un important besoin en financement ou d'épargne.

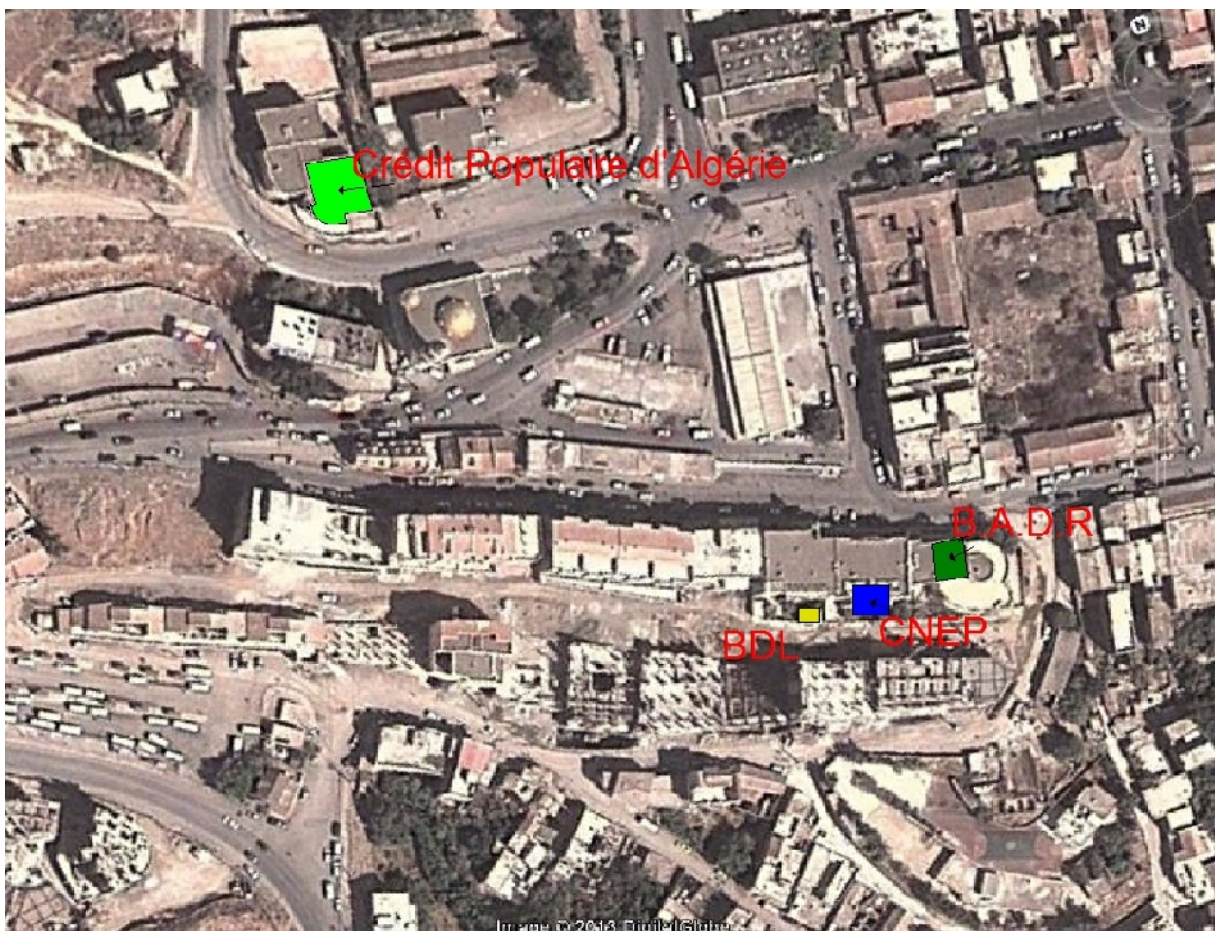
4. La commune d'Akbou :

Avec l'une des plus importantes zone d'activité de la wilaya de Bejaia et une forte densité de population estimée à 1041 habitants/km², elle est dotée de 8 agences bancaires dont 4situées sur la Rue Larbi Touati et les 4autres reparties respectivement :

Natixis ; au bord de la route nationale 26 ;

Société générale : faubourg de la gare,

Carte n° 6 : Carte Rue Larbi Touati



Source : réalisé par nos soins avec le logiciel Mapinfo

Il y a un regroupement d'agences dans cette zone qui est due à son importance en terme de densité de population et d'une grande diversité de l'activité économique notamment le commerce et cette zone ne se trouve qu'à 3 km de la zone d'activité de taharacht.

2-2 Analyse des résultats des entretiens :

Après avoir terminé le travail d'enquête auprès des dirigeants des agences bancaires ciblées nous avons pu récolter un bon nombre d'information concernant le choix du lieu d'implantation, ces facteurs variant parfois d'une banque à l'autre ou varient selon le rôle joué par l'état (banques publique ou privée) ou encore dépend de la clientèle ciblée (banques de détail destinée au particuliers, pour divers services tel l'épargne, les salaires ...etc. ou banques destinées aux entreprises pour le financement des investissements ou exploitation).

Néanmoins, il existe un certain nombre de facteurs communs à toutes banques, parmi eux la densité de la population est celui qui revient le plus souvent car considéré comme un bon moyen de se rapprocher de la clientèle d'autant plus important pour les banques universelles tel la CNEP Banque dont la vocation première est l'épargne.

Pour certaines banques un niveau de populations est même exigé pour BNP Paribas il est de 1 agence pour 10000 habitants, pour AGB il est de 1 agence pour 6000 habitants.

La proximité d'un port ou aéroport joue également un rôle important ainsi que la proximité avec les institutions administratives (siège de wilaya, mairie, post... etc.).

Le niveau de sécurité est également de mise puisque aucune agence bancaire n'irait s'installer dans une zone où règne l'insécurité (prête importance à la présence de police, gendarmerie ... etc.).

La disponibilité des locaux peut également influencer le choix d'implantation car une banque peut facilement orienter son choix vers tel endroit plutôt qu'un autre à cause du prix du loyer qui dans ce cas lui permettrait de maîtriser ces charges.

La part de population active occupe également une part importante dans le choix du lieu d'implantation, essentiellement prise en considération par les banques de détail, notamment à cause des produits bancaires qui varient selon le type d'activité de la population (ouvriers, fonctionnaires, étudiants et commerce de détail voir de micro-entreprise).

Pour BNP Paribas la part de population active est de 60%, de même que pour AGB et est d'au moins 50% pour la CPA.

Les informations obtenu nous on aussi permit de distinguer un certain nombre de facteurs qui sont surtout pris en considération par les banques d'affaire notamment la présence d'une zone d'activité essentiellement l'industrie considéré comme le poumon et le tissu économique d'une région car celle-ci est accompagnée par les banques dans le financement par divers formes (investissement, exploitation ainsi que la gestion des moyens de paiement) par exemple la création par la société générale d'une agence au niveau d'Akbou uniquement spécialisé dans le financement des pme. Egalement la NATIXIS qui travail essentiellement avec les entreprises.

Le rôle jouer par l'état est également influant car pour le cas des banques publique la localisation n'est pas forcément du à tel ou tel déterminant mais peut tout simplement résulté d'une décision politique ou d'une volonté de rendre service à la population par exemple en ouvrant une agence à coté d'une autre seulement dans le but de diminuer la charge pesant sur celle-ci .

A l'inverse les banques privées ont pour seul motivation la rentabilité et l'acquisition de plus de parts de marché c'est pour cela qu'un environnement concurrentiel est de mise.

Le volume d'activité n'a pas été pris en considération durant notre étude à cause de la nature confidentiel de cette information et dont l'ensemble de la population bancaire interrogé c'est refusée de communiquer.

Conclusion

Le choix du lieu d'implantation d'une nouvelle agence bancaire est proprement stratégique cette décision revient sur l'étude et l'analyse du lieu et son environnement, par divers approches, que se soit économique, démographique, socioculturel, ethnique et religieuse. La place doit être accessible afin d'éviter les complications et les difficultés pour se rendre à l'agence que se soit en voiture ou en transport public.

Conclusion générale

Conclusion générale

Au terme de ce travail, nous rappellerons que l'objet de ce travail consiste à comprendre le comportement des banques dans la détermination de son implantation. Répond –t-elle à un choix stratégique lié au ciblage d'un segment de clientèle ou à d'autres considérations inhérentes aux conditions physiques de l'emplacement choisi. Notre démarche s'est appuyée, principalement, sur quelques déterminants de la localisation bancaire dans la wilaya de Bejaia

Nous nous sommes interrogés, au départ, sur les déterminants stratégiques de la localisation des banques dans la wilaya de Bejaia tout en essayant de transposer ses résultats par une méthode déductive sur un espace plus large. Pour atteindre notre objectif, nous nous sommes souciés, d'abord, par la présentation du corpus théorique de notre thème de recherche à les vérifier dans la phase empirique. Pour ce faire, nous avons expliqué le concept de la banque dans la théorie économique soutenue, par une rétrospective sur le système bancaire Algérien, son évolution à travers l'histoire ainsi que l'expansion du réseau bancaire. Aussi, nous avons présenté une monographie sommaire sur la wilaya de Bejaia, afin de connaître les caractéristiques physiques, démographiques et économiques de l'espace de la wilaya. Nous avons exposé les principaux modèles et théories de la localisation émis par l'économie spatiale, où nous avons pu toucher l'importance accordée à ce sujet, de sorte que plusieurs économistes ont élaboré des modèles dans le but de déterminer les critères influençant la localisation.

Pour dénombrer les déterminants de la localisation, nous avons jugé opportun de débiter par une présentation de l'espace bancaire de la wilaya de Bejaia où nous avons repéré, graphiquement, leurs distributions à travers quelques communes de la wilaya ainsi que la tendance de l'expansion de leurs réseaux en termes de nombre d'agence. Par la suite, nous avons procédé par l'observation du comportement de certaines banques dans la définition de leurs implantations. Cette démarche est menée, consacrée et analysée par une étude des données cartographiques à l'aide du logiciel MAPINFO. Additivement à cette étape, nous avons effectué une enquête par un guide d'entretien auprès des responsables de certaines banques de la wilaya choisi aléatoirement.

Dans le cadre de notre étude, nous avons adopté deux pistes d'investigations :

La première consiste en l'analyse des données cartographiques. Ce qui nous a permis de constater une concentration des agences bancaires dans les chefs-lieux des communes au

détriment des zones secondaires et éparses. Sachant que les chefs-lieux de communes sont les plus denses en termes de population, cette observation conforte la première hypothèse que nous avons accordé à la densité de la population du lieu choisi. L'analyse cartographique nous a également permis de distinguer les différents piliers de l'activité économique des zones étudiées. Ce qui vient de confirmer la seconde hypothèse retenue, pour la circonstance, inhérentes à la vocation du milieu pour orienter l'implantation stratégique de la banque.

Par ailleurs, l'enquête par un guide d'entretien auprès des responsables de certaines banques nous a permis de confirmer les facteurs déterminants du choix de l'implantation. En l'occurrence, la densité de la population qui représente le facteur le plus souvent cité suivi de la vocation du milieu choisi. Néanmoins, le choix du lieu de l'implantation se fait en tenant compte d'autres facteurs en plus des deux précités. Nous citerons le préalable de la sécurité, la disponibilité des locaux, la proximité avec les institutions publiques, le rôle influant de l'Etat, la clientèle ciblée, l'accessibilité et les commodités de base (état des routes, présence d'un port ou aéroport, les voies et réseaux divers, le foncier),

A l'ère des nouvelles technologies à l'instar de l'e-banking, achat par internet et la banque à distance, nous considérons que ces éléments contribuent, rapidement, au développement des opérations bancaires plus que les impératifs de l'implantation de la structure. Ces moyens, à nos yeux, pourraient remplacer les traditionnelles méthodes diminuant ainsi les charges et rendre les opérations bancaires plus efficaces.

Rapport-Gratuit.com

Annexes

Université Abderrahmane Mira de Bejaia

Faculté des sciences économiques, sciences de gestion et sciences commerciales

Département sciences économiques

Diplôme préparé : Master

Option : économie appliquée et ingénierie financière

Guide d'entretien

Sous le thème :

« Les déterminants stratégiques de localisation des banques de la wilaya de Bejaia »

Bonjour, nous sommes des étudiants à l'université de Bejaia. On fait une recherche sur le comportement de la banque dans leur choix du lieu d'implantation. Je vous prie de nous répondre à quelques questions

Réalisé par :

Lassouane youcef

Yazid saloua

I) IDENTIFICATION :

- Nom de la Banque
- Date D'implantation.....
- Statut Juridique.....
- Capital Social
- Nombre d'agences.....

II) Les déterminants du choix du lieu d'implantation des agences bancaires :

- Qu'est-ce qui motive l'implantation d'une agence bancaire dans une Zone?.....

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

- Est-ce que la Densité d'une population est importante pour ce choix ?

OUI NON

En quoi ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

- Quelle est la part de population active nécessaire pour l'implantation d'une agence dans une zone géographique?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

- L'existence ou non d'une zone industrielle est-elle importante ?

OUI NON

Pourquoi ?

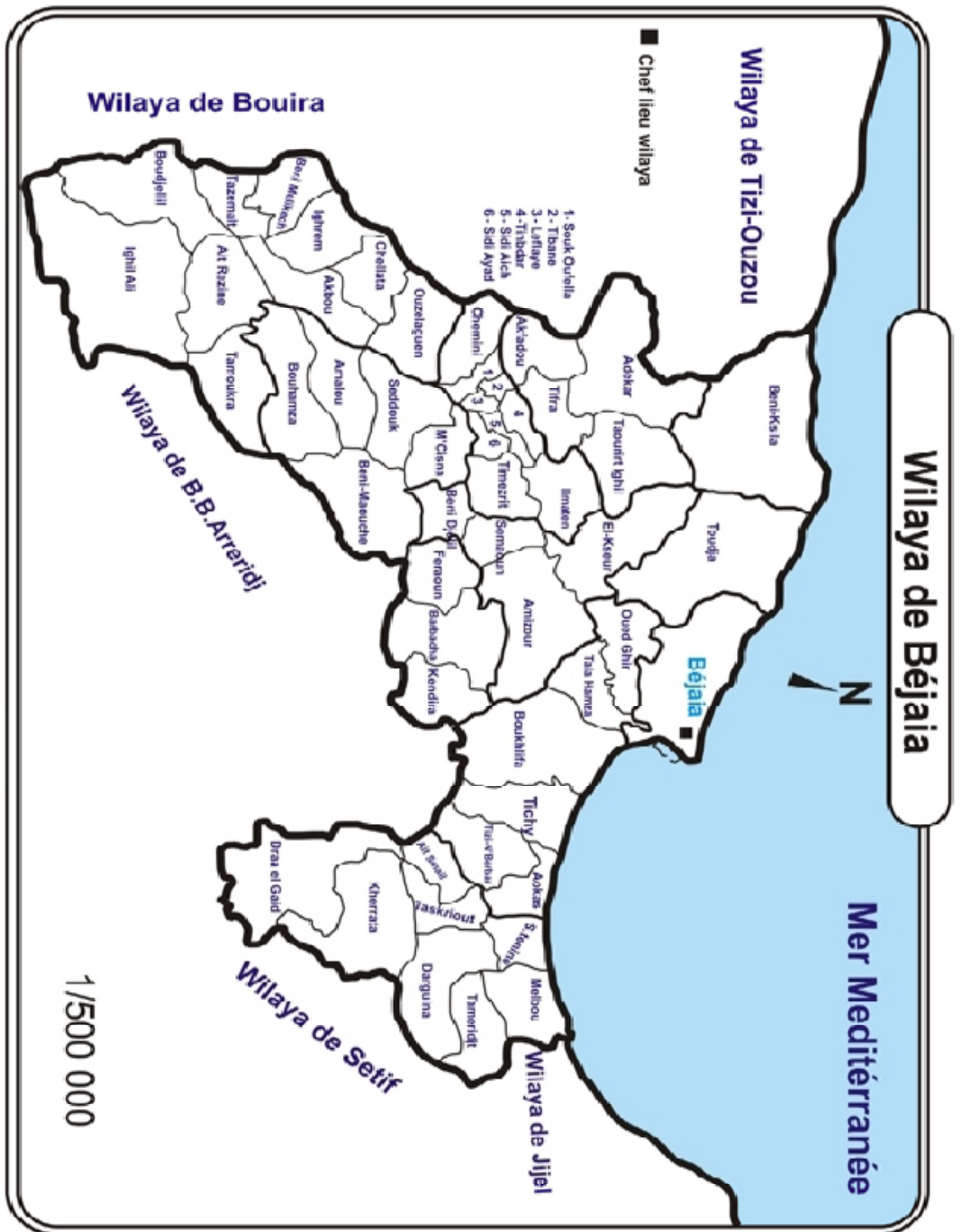
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

- - Pouvez-vous nous fournir des informations sur le volume d'activité de votre agence ?

.....
.....
.....
.....

Merci de me fournir d'autres informations complémentaires que vous juger être en rapport a ce sujet (documents à l'appui si possible)

Merci beaucoup pour votre fiabilité et d'y avoir consacré du temps.



Indexe

LISTE DES TABLEAU

Tableau n°1 : L'expansion du réseau bancaire Algérien	23
Tableau n°2 : les établissements financiers	24
Tableau n°3 : Pluviométrie	28
Tableau n°4 : Répartition de la population par communes et sexe.....	29
Tableau n° 5 : Répartition de la population par dispersion	31
Tableau n°6 : densité de la population par communes	35
Tableau n°7 : Répartition de la population de la wilaya par groupe d'âge et sexes	37
Tableau n°8 : Population active occupe par grands secteurs	39
Tableau n°9 : Répartition de nombre d'emplois déclarés.....	39
Tableau n°10 : Répartition sectorielle des principales unités de production et de l'emploi.	40
Tableau n°11 : Répartition géographique des principales entreprises du secteur des PME /PMI (prive) et public en 2008	41
Tableau n°12 : Répartition des principales branches par les trois zones les plus actives...42	
Tableau n°13 : Principales production.....	44
Tableau n°14 : Répartition général des terres	44
Tableau n°15 : Répartition des établissements bancaires sur les différentes communes de la wilaya	57

LISTE DES SCHEMA

Schéma n°1 :la restructuration du système bancaire selon la loi du 19/08/1986	20
Schéma n°2 : Le triangle de localisation de Weber	51

LISTEE DES GRAPHIQUE

GRAPHIQUE N°1 : Répartition de la population par dispersion	33
GRAPHIQUE N°2 : La part de la population urbain de wilaya de Bejaia.....	34
GRAPHIQUE N°3 : présentation de pyramide des âges.....	38
GRAPHIQUE N°4 : Répartition de la population par secteur d'activité	39
GRAPHIQUE N°5 : Coûts de transports et construction de la rente foncière de localisation	49
GRAPHIQUE N°6 : Répartition des cultures en fonction de la rente et de la distance au centre	50
GRAPHIQUE N° 7 : Répartition des établissements bancaire par banque	55
GRAPHIQUE N°08 : Répartition des agences bancaire par commune	56

LISTE DES CARTES

CARTE N°1: Cartographie de la wilaya de Bejaia avec nombre d'agence de chaque commune	62
CARTE N°2 : Carte boulevard KrimBelkacem	64
CARTE N°3 : Carte rue de la liberté	65
CARTE N°4 : Carte el-kseur.....	66
CARTE N°5 : Carte avenu 1 ^{er} novembre.....	67
CARTE N°6 : Carte Rue Larbi Touati	68

Liste des abréviations

ABC: Arab banking company

ACL: Agglomération chef-lieu

ALG : Arab leasing corporation

APC : Assemblée Populaire Communale

AS : agglomération Secondaire

BADR : Banque de l'Agriculture et du Développement Rural

BDL : Banque de Développement Local

BEA : Banque Extérieure d'Algérie

BNA : Banque National d'Algérie

BTP : Bâtiments et Travaux Publics

BPA : Banque populaire Arabe

BPCA : Banque Populaire du Crédit Arabe

CA : Citibank Algérie

CAAR : Compagnie Algérienne d'Assurance et de Réassurance

CCMSA Caisse Centrale des Mutuelles Sociale Agricole

CCRMA : Caisse Centrale de Réassurance des Mutuelles Agricoles

CFCB : Compagnie Française de Crédit et de Banque

CMAR : Caisse Mutuelle Agricole de Retraite

CNAS : Caisse National d'Assurance Sociale

CNEP : Caisse Nationale d'Epargne et de Prévoyance

CNMA : Caisse Nationale de Mutualité Agricole

CPA : Crédit Populaire Algérien

CSDCA : Caisse de Solidarité des Départements et des communes d'Algérie

DPAT : Direction de la Planification et de l'Aménagement du territoire

DPSB : Direction de la Programmation et du Suivi Budgétaire

GBA : Gulf Bank Algérie

HA: Hectare

HSBC: Hong-Kong and Shanghai Banking Corporation

LMC: la Loi sur la Monnaie et le Crédit

MLA : Maghreb Leasing Algérie

PME : Petite et Moyenne Entreprise

PMI : Petite et Moyenne Industrie

Qx : Quintaux

RGPH : Recensement Générale de la Population et de l'Habitat

SBM : le Système Bancaire et Monétaire

SG : Société Générale

SMC : Société Marseillaise de Crédit

SPA : Société Par Actions

SRH : Société de Refinancement Hypothécaire

ZE : Zone éparse

Rapport-Gratuit.com

Bibliographie

Bibliographie

Ouvrages

ALAN.B et all : « dictionnaire d'économie », Ed Armand colin, paris, 2001

Aubert (f) et Gagné (C) : Histoire de la dynamique territoriale de l'industrie. Le rôle de la demande de travail. Cahiers d'économie et sociologie rurales, n° 76, 2005

AYDALOT(P): « Economie régionale et urbaine ».Edition Economica, Parie, 1985.

BAUMONT(C): Croissance endogène des régions et espace. (Dir), F. Célimène & C.Lacour, L'intégration régionale des espaces. Paris: Economica. (1997).

BAVOUX (J.J) « Introduction à l'analyse spatiale », Ed EUROPE MEDIA DUPLICATION, Parie, 2005

BENHALIMA(A), « système bancaire Algérie », 2eme édition

Black (D) et Henderson (J.V). (2003), "Urban Evolution in the USA," Journal of Economic Geography, N° 3,

FUJITA (M) et THISSE (J.F) : économie des villes et de la localisation CH I : vers une théorie économique de l'agglomération, Edition Economica, Paris, 2002.

GARSNAULT (P) et PRIANI(S) « La banque fonctionnement et stratégie » Edition economica, Paris, 1997

GHIO (Stéphane) : « Intégration économique et concentration spatiale : une revue de la littérature récente », in Revue Région et Développement, n°10, 1999

HURIOT Jean-Marie:« Von thünen : économie et espace », Edition Economica, Paris, 1994.

NAAS .A, « Le système bancaire algérien de la décolonisation à l'économie de marché » INAS, Maisonneuve et Larose, paris, 2003.

PROVOST. (J) : « les mots de l'économie », Edition Ellipses, paris,1986

ROLLAND.L.B « Principes de techniques bancaire », Edition DUNOD, Paris, 2001.

SILEM(A) ET ALBERTINI (J-M) « lexique de l'économie », Edition Dolloz, paris2002

TEFRA (M) : « économie des transports », Edition Ellipse, Paris 1996.

VOLPOËT (P) « Introduction à l'analyse spatiale », Ed EUROPE MEDIA DUPLICATION, Parie, 2005

Mémoires et thèses

AYAD.N et SAIDANI.S, « La bancarisation de l'économie, collecte de ressources » mémoire de fin d'étude, AUM Bejaia, 2002

BAKDI. Anissa, « bancarisation et rôle des banques dans le développement local en Algérie » mémoire de fin d'étude, UAM Bejaia, 2006

BEDJGUELEL. Fatsah, « Essai d'analyse des déterminants de la localisation des entreprises dans la wilaya de Bejaia », UAM, 2007

BOURBIA. Mounira, « L'importance de localisation d'une agence de banque » mémoire de fin d'étude, UAM Bejaia, 2008

IKEN. Ouafa, « Essai d'analyse des facteurs de la localisation des PME sur le territoire de la commune de Bejaia » mémoire de Master, Université de Bejaia, juin 2012

LALALLR, « La contribution à l'étude de la bancarisation et de la collecte des ressources en Algérie : Cas de la wilaya de Bejaia » mémoire de magister, UAM Bejaia, 2002

OUYAHIA (Moussi) :« Analyse de la dynamique des industries agroalimentaires : cas du secteur privé de la wilaya de Bejaia», mémoire de magister, Université de Bejaia, juin 2005

Autres documents

Annuaire statistique de la wilaya de Bejaia DPAT, 2011

La loi n° 90-10 d'avril 1990 relative à la monnaie et au crédit

La loi n° 86-12 du 19 août 1986 relative au régime des banques et du crédit

Publication RGPH.2008.ONS

Rapport KPMG sur les banques et établissement financier 2012

TABLE DES MATIERES

Remerciements

Dédicaces

Sommaire

Introduction générale 6

Chapitre I : le domaine bancaire dans la théorie et son évolution en Algérie

Section 1 : Cadre conceptuel et théorique sur la banque 9

1-1 Définition de la banque..... 9

1.1.1 Définition économique..... 9

1.1.2 Définition juridique..... 10

1.2 Les ressources et emplois des banques 10

1.2.1 Les capitaux propres 10

1.2.2 Les capitaux empruntés par la banque 11

1.2.3 Les emplois de la banque 11

1.3 La typologie des banques 12

1-3-1 La banque commerciale (de dépôts)..... 12

1-3-2 La banque d'affaire..... 13

1-3-3 La banque centrale..... 13

1.4 Rôles de la banque dans l'économie 13

1.4.1 Rôles économique de la banque..... 13

1.4.1.1 Récolter des dépôts 14

1.4.1.2 Octroyer des crédits 14

Section 2 : L'Evolution du système bancaire algérien 14

2.1 Définition du système bancaire Algérien..... 14

2.2 Brève rétrospective sur le système bancaire Algérien 15

2.2.1 La période coloniale..... 15

2.2.2 La période de récupération de la souveraineté nationale et mise en place du système bancaire national (1962-1969)..... 16

2.2.2.1 La création de la banque centrale..... 16

2.2.2.2 La création des banques de dépôts 17

2.2.3 La période de planification financière (1971-1986)..... 18

2-2-4 La loi sur la monnaie et le crédit (LMC) et la réforme de 1990..... 21

2.2.4.1 la loi sur la monnaie et le crédit 21

2-2-4-1-1 Les objectifs de la LMC.....	21
2.2.4.1.2 La reforme de 1990	22
2.3 L'expansion du réseau bancaire Algérien	22
2.3.1. Les banques	23
2.3.2. Les établissements financiers	24
2.4 Le taux de bancarisation.....	24

Chapitre II : Monographie sommaire sur la wilaya de Bejaia

Section1 : Caractéristique de l'espace de la wilaya de Bejaia.....27

1.1Caractéristiques géographiques.....	27
1.1.1Climatologie.....	27
1.2Population et emploi	28
1.2.1Population	28
1.2.2Emploi.....	38
1.3 Structure économique.....	40
1.3.1 L'activité économique de la région.....	40
1.3.2 La configuration spatiale de l'activité industrielle.....	41
1.3.3 Le déploiement spatial de l'industrie dans les principales agglomérations	42
1.3.4 Le positionnement économique de Bejaïa	43
1.3.4.1 Bejaia dans l'espace nationale	43
1.3.5Agriculture	43

Section2 :Regard sur la théorie de la localisation spatiale47

2.1 Définition de la théorie de localisation	47
2.2 L'analyse spatiale.....	47
2.3 Les fondements de l'économie spatiale	48
2.3.1 La théorie de localisation agricole de VON TÜNEN	48
2.3.1.1 Distance, coûts de transports et constitution de la rente	49
2.3.1.2 Equilibre de l'utilisation du sol sur un espace concentrique.....	50
2.3.2 Weber et la localisation de la firme.....	51
2.4 L'approche de la nouvelle économie géographique.....	52

Chapitre III : Etude des déterminants de l'implantation bancaire danswilaya de Bejaia

Section1 : La distribution spatiale bancaire et Méthodologie de travail55

1.1 Présentation de l'espace bancaire de la wilaya de Bejaia	55
1.2 Méthodologie du travail d'enquête	58
Section2 : présentation et analyse de résultats	59
2.1 Interprétation des données cartographiques	59
2.2 Analyse des résultats des entretiens	64
Conclusion générale	68
Annexes	71
Index	
Liste des tableaux et schéma	76
Liste des graphiques.....	77
Liste des cartes.....	78
Liste des abréviations.....	79
Bibliographie	82
Table des matières.....	84